



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N° 72 (N° 154) – 1,50 €

13 MARS 2019

**GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE**

Front unique contre l'instauration de l'État policier et pour le retrait de la loi anticasseurs !

Front unique pour la défense du statut de la Fonction publique et de tous les régimes de retraites !

Retrait des projets de loi et de «contre-réforme» du gouvernement Macron !

Pour cela, il y a urgence : il faut imposer la rupture de la concertation, de la pleine coopération des directions des organisations issues du mouvement ouvrier, en premier lieu des syndicats, avec Macron et sa politique.

Du communiqué du 6 décembre à l'adoption en première lecture de la loi dite «anticasseurs» :

L'avocat Marc Sureau tire simplement et nettement les leçons de l'adoption en première lecture de la loi dite «anticasseurs» : « Une liberté fondamentale a disparu ». Même s'il faut jusqu'au bout combattre pour le retrait de la loi (voir déclaration de notre Groupe dans ce numéro), il est indispensable de reconstituer le film des événements qui conduit à ce vote.

Dans un communiqué du 6 décembre 2018, la totalité des directions syndicales (CGT, FO, FSU, UNEF) flanquées de la CFDT, CGC, UNSA, etc., à l'exception de Solidaires, osaient adopter un communiqué commun dans lequel la phrase qui importait était la suivante :

«Le dialogue et l'écoute doivent retrouver leur place dans notre pays. C'est pourquoi nos organisations dénoncent toutes formes de violence dans l'expression des revendications.»

Quelques jours plus tôt, la violence policière s'était déchaînée contre la manifestation des «gilets jaunes». Une vidéo diffusée par les flics eux-mêmes montrait des dizaines de lycéens à genoux sous la menace des matraques, aux Mureaux, pour s'être dressés contre la réforme du lycée.

La scène rappelait les pratiques de l'armée coloniale en Algérie, il y a 60 ans. Le rapprochement mérite d'être établi. Jamais depuis 1961 et la terrible répression de la

manifestation parisienne en soutien au combat pour l'indépendance en Algérie – où, sous la houlette de Papon, des centaines de manifestants algériens avaient été jetés dans la Seine – la répression n'a eu une telle ampleur que celle qui a déferlé ces dernières semaines.

Elle a frappé les lycéens à un degré de brutalité inédit. Elle a aussi frappé les manifestations de «gilets jaunes». Car autant le gouvernement (tout comme le MEDEF) a considéré avec complaisance, et même comme une opportunité, tout ce que ce mouvement contenait d'objectifs réactionnaires (contre l'impôt et les cotisations sociales, contre les immigrés et les fonctionnaires), autant il n'entendait pas permettre à ce mouvement de s'en prendre à l'Élysée, à l'Assemblée nationale, bref, à l'État bourgeois lui-même. Il ne faut pourtant pas s'y tromper : la violence de la répression policière contre ces manifestations n'est pour le gouvernement qu'une répétition générale de la répression qu'il prépare contre tout surgissement du prolétariat et de la jeunesse contre sa politique.

Le communiqué intersyndical du 6 décembre – suscitant au sein des organisations syndicales un nombre significatif de dénonciations indignées – avait une signification très claire :(suite page2)

Sommaire

• ÉDITORIAL	P.1
• DÉCLARATIONS, COMMUNIQUÉS (JEUNES, FINANCES, LOI « ANTICASSEURS », VENEZUELA, ALGÉRIE)	P.11
• ENSEIGNEMENT PUBLIC	P.19
• LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.	P.23
• BELGIQUE	P.29
• BRÉSIL	P.33
• VENEZUELA	P.36

celle d'un acte d'allégeance jusqu'au bout des appareils syndicaux au gouvernement Macron. Mais ce communiqué faisait mieux encore : il constituait un véritable laissez-passer au gouvernement pour renforcer l'arsenal législatif contre les libertés démocratiques, en premier lieu le droit de manifester. Ce laissez-passer, Martinez l'a confirmé à sa manière dans une interview à *Politis* du 30 janvier, lorsqu'interrogé sur «*les violences dans les luttes sociales*», il répond :

«Nous l'avons dénoncée dès 2016. Elle est le fait d'une infime minorité très bien organisée, dont nous connaissons les méthodes. Il faut isoler ces personnes. C'est le travail de la préfecture de police et du ministre de l'Intérieur. Il n'y a pas besoin pour cela de constituer des fichiers. Il est par ailleurs inadmissible que des policiers soient livrés à eux-mêmes et ne reçoivent que des ordres de dernière minute, mal adaptés. La désorganisation de la police a fait que l'utilisation des Flash-Balls et des LBD a dérapé...»

Il y a donc un lien étroit entre le communiqué du 6 décembre 2018, les déclarations telles que celle du 30 janvier et l'adoption en première lecture le 5 février 2019 par 387 voix contre 92 de la loi dite «*anticasseurs*», dont le député UDI De Courson a dit qu'elle nous ramenait au régime de Vichy. PS, PCF et aussi LFI et RN ont voté contre. Mais il faut le noter : le PS et le PCF ont voté contre tout en minimisant autant que se peut sa signification. Ainsi le député PCF, S. Peu :

«Avec la loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations, nous sommes dans la pure communication politique, une gesticulation de circonstance, inutile et potentiellement dangereuse. C'est un moulinet législatif qui sert à se défaire de la gestion calamiteuse des situations de violence dans les manifestations.»

Peu, qui se prononce donc au passage pour une meilleure gestion des situations de violence, estime la loi «*inutile*». Il faut que ce soit l'avocat Henri Leclerc, dans *Mediapart*, qui dise à quel point cette loi n'est pas «*inutile*» : «*Face aux futures réformes, celle des retraites notamment, qui vont forcément être très impopulaires, le gouvernement se donne des armes, mais ce n'est pas de cette façon que l'on arrête une contestation*».

À nouveau sur les «gilets jaunes»

Il y a bien d'autres raisons de s'attarder sur ce qu'a été la journée d'action du 5 février. Elle s'est faite sur le terrain de la «*convergence avec les gilets jaunes*». Sur l'appréciation des «gilets jaunes», il n'y a rien à rectifier dans ce que nous avons écrit dans le supplément à *CPS* n°71 que l'on peut consulter sur notre site. Mais l'idolâtrie du «gilet jaune» étant à peu près universellement partagée du sommet des appareils syndicaux jusqu'aux différents groupes dits «d'extrême gauche», il faut réinsister sur le caractère profondément anti-ouvrier de ce mouvement.

Évidemment, la base sociale des «gilets jaunes» se situe dans des couches écrasées par le capital (petite bourgeoisie, sous-prolétariat), et même dans des franges ouvrières. Mais la base sociale ne dit rien du contenu

Une arme contre toute tentative de la classe ouvrière de se dresser contre les contre-réformes particulièrement violentes au menu du gouvernement : là est l'utilité de cette loi. Atteinte fondamentale à la liberté de manifester, elle est complétée par des attaques tous azimuts contre l'ensemble des libertés démocratiques : atteinte à la liberté de la presse avec la tentative de perquisition dans les locaux de *Mediapart* dont les articles constitueraient... une atteinte à la vie privée de Benalla, et atteinte à la simple liberté d'opinion et d'expression (voir plus bas).

Le 5 février, justement la direction de la CGT, flanquée de la FSU et parfois localement de FO, appelait à une journée d'action. La base de cet appel avait été donnée quelques jours plus tôt par la CCN de la CGT. Elle y évitait soigneusement l'exigence de retrait du projet de loi «*anticasseurs*» (comme du reste toute exigence de retrait des contre-réformes gouvernementales) au profit de la formule délibérément vague sur «*le respect des libertés publiques, tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement*». Et au moment où l'Assemblée nationale débattait de la dite loi, le jour même de son adoption en première lecture, la manifestation parisienne passait au large de l'Assemblée sans que ceux qui dirigeaient cette manifestation ne fassent la moindre allusion à ce qui s'y passait. «Oubli» parfaitement délibéré, puisque le lendemain la direction de la CGT, donc après adoption de la loi en première lecture, se fendait d'un communiqué... demandant le retrait de cette loi «*liberticide*».

Qu'il y ait eu de la part des appareils dirigeants la volonté consciente de laisser les mains libres au gouvernement, c'est ce dont atteste clairement ce qui s'était passé quelques jours plus tôt au Conseil national de la FSU, où la direction de la FSU s'était opposée jusqu'au bout à la motion présentée par les militants du courant Front unique demandant l'organisation d'une manifestation dans l'unité à l'Assemblée nationale contre l'adoption de la loi (il y aura quelques centaines de manifestants aux abords de l'Assemblée, notamment à l'appel de la LDH).

Dans son acharnement à protéger le gouvernement, le 25 janvier, le dirigeant du SNCS (syndicat de chercheurs de la FSU) ira jusqu'à déclarer non votée une motion pourtant majoritaire portant la même exigence (voir plus loin la rubrique *Les militants interviennent*) !

politique. L'histoire montre assez que des groupes politiques réactionnaires, voire fascistes, peuvent bien dans certaines circonstances historiques avoir une base «populaire». Le discours «*contre les riches*», la présence de slogans «*pour la justice fiscale*», et même la demande d'une augmentation du SMIC ne prouvent rien quand ces mots d'ordre côtoient la demande de baisse des «*charges*» des entreprises, ou encore la demande de «*maîtrise des flux migratoires*» – qui désigne l'immigré comme le responsable de la misère du français «de souche». L'évocation de l'insuffisance du montant des retraites ne prouve rien si pas un mot n'est dit contre la réforme de la «retraite par points» du gouvernement : mieux, elle servira d'alibi utile pour s'en prendre aux prétendus «privileges»

des régimes particuliers. La revendication politique de «referendum d'initiative citoyenne» est elle-même parfaitement réactionnaire, le «peuple» étant invité - de manière atomisée, dans l'isolement - à se déterminer sur une question choisie à l'avance dans des buts politiques bien précis et en des termes où le prolétariat n'est jamais en situation de faire valoir ses propres intérêts de classe.

Les dirigeants du MEDEF s'en sont eux-mêmes émerveillés : les manifestations de «gilets jaunes» sont passées à plusieurs reprises devant ses locaux sans s'en prendre une seule seconde à lui. Cela fait un formidable contraste avec la façon dont les mêmes manifestations ont ciblé les sièges du pouvoir d'État (l'Assemblée, l'Élysée). Il n'y a rien d'accidentel à cela. Non seulement le patron n'est pas l'ennemi du «gilet jaune», mais il constitue un allié recherché, quand il n'est pas dans la manifestation même.

À cet égard, la présence de prolétaires dans les rangs des «gilets jaunes», cherchant dans ce genre de regroupement une issue aux problèmes qui les assaillent, est le résultat direct de la politique des appareils syndicaux, et depuis des décennies du PS, du PCF. Ceux qui représentaient «officiellement» le mouvement ouvrier ont prouvé non seulement leur inaptitude à améliorer en quoi que ce soit leur sort, mais ils ont été les agents actifs de leur déchéance. Avec toute la distance historique qui nous en sépare, on trouvera dans Trotsky un éclairage utile des

ressorts d'un tel mouvement. Voici ce qu'il écrit en octobre 1934 :

«Les routiniers du Parlement, qui croient bien connaître le peuple, aiment à répéter : «il ne faut pas effrayer les classes moyennes avec la révolution, car elles n'aiment pas les extrêmes». Sous cette forme générale, cette affirmation est absolument fautive. Naturellement, le petit propriétaire tient à l'ordre tant que ses affaires vont bien et aussi longtemps qu'il espère qu'elles iront encore mieux le lendemain. Mais quand cet espoir est perdu, il se met facilement en rage, prêt à se livrer aux moyens les plus extrêmes... Il est faux, trois fois faux, d'affirmer que la petite bourgeoisie actuelle ne se tourne pas vers les partis ouvriers parce qu'elle craint les «mesures extrêmes». Bien au contraire. La couche inférieure de la petite bourgeoisie, ses grandes masses ne croient pas à la force des partis ouvriers, ne les croient pas capables de lutter, ni prêts cette fois à mener la bataille jusqu'au bout. »

Dans le même article, Trotsky précise à quelles conditions le prolétariat peut gagner à la révolution la petite bourgeoisie. Or ce à quoi nous avons assisté le 5 février, c'est le mouvement strictement inverse : celui par lequel les dirigeants des organisations ouvrières, et d'abord Martinez et la direction de la CGT, ont au nom de la «convergence avec les gilets jaunes» détourné les travailleurs du combat de classe, sur une orientation de soumission au gouvernement Macron.

La convergence avec les «gilets jaunes» pour évacuer les revendications ouvrières et le combat contre les contre-réformes gouvernementales

Le CCN (Comité confédéral national) de la CGT du 31 janvier a appelé à la journée du 5 février sur l'objectif de la «convergence avec les gilets jaunes» et sur les bases suivantes :

«Ensemble, nous voulons créer les conditions de la gagne pour :

- une augmentation du Smic de 20 % (1800 euros brut), du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minima sociaux ;

- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;

- une réforme de la fiscalité par un impôt sur le revenu plus progressif et une TVA allégée sur les produits de première nécessité, le rétablissement de l'ISF et une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;

- le contrôle et la conditionnalité des aides publiques aux grandes entreprises ;

- le développement des services publics ;

- le respect des libertés publiques, tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement ;

- le renforcement des droits et garanties collectives, des droits au chômage, de la Sécurité sociale, notamment de la retraite ;

- une transition écologique juste et solidaire.»

La première remarque est que, comme à l'accoutumée, le gouvernement Macron-Philippe n'est pas nommé. Il n'existe pas. La seconde, c'est que les formulations ont

toutes pour fonction d'éviter soigneusement de nommer précisément les contre-réformes du gouvernement, à fortiori d'évoquer la nécessité de combattre pour en obtenir le retrait.

Le «développement des services publics» est évoqué ici pour camoufler le fait que l'on est à quelques semaines de la présentation d'un projet de loi de destruction du statut de la Fonction publique... qui d'ailleurs se fait au nom du «développement du service public» via la création des «maisons de service au public», signifiant pour les agents polyvalence, mobilité forcée d'un ministère à un autre, etc. Le «respect des libertés publiques, tel que le droit de manifester» sert ici à ne pas évoquer la «loi anticasseurs» (voir plus haut).

«Le renforcement des droits et garanties collectives, des droits au chômage, de la Sécurité sociale, notamment de la retraite » sert à ne pas nommer le projet de «réforme par points», la liquidation du régime général et des régimes particuliers. Elle sert à camoufler le fait que pendant des mois les dirigeants syndicaux ont «négocié» sur l'assurance-chômage dans le cadre de l'économie de 3,9 milliards dictée par le gouvernement. La concertation ayant fait son œuvre, Macron vient de décider qu'elle pouvait être stoppée.

Tel est le terrain sur lequel Martinez a initié la convergence avec «les gilets jaunes».

Le Monde du 13 février : «Les réformes avancent sans controverse majeure» : contre-réforme des retraites...

Il n'est donc pas étonnant qu'en toute lucidité, le chroniqueur du *Monde*, Gérard Courtois, puisse porter sur la situation l'appréciation suivante :

«Car, pendant que les uns manifestent tous les samedis comme on va à la messe et pendant que l'autre scande habilement le grand débat qu'il a engagé, les réformes avancent sans controverse majeure.» Et plus loin : *«Bref ! Pendant que les tenants de la démocratie directe revendiquent à cor et à cri d'avoir droit au chapitre, les acteurs de la démocratie représentative travaillent comme si de rien n'était. Chacun est dans son rôle.»*

Et parmi ces «acteurs de la démocratie représentative», il évoque par exemple la concertation sur les retraites : *«Jean-Paul Delevoye a repris depuis huit jours ses concertations patientes avec les partenaires sociaux pour tenter de dégager un consensus sur les aspects les plus épineux (âge de départ, pénibilité, etc.) de cette réforme*

explosive.» On ne saurait mieux indiquer le rôle de la concertation : empêcher l'«explosion», c'est-à-dire l'affrontement de la classe ouvrière avec le gouvernement. Martinez (et les autres dirigeants syndicaux) entendent bien jouer pleinement leur rôle sur cet objectif. Il est interrogé sur la contre-réforme des retraites par *Politis* : *«Peu importe qu'elle soit comptabilisée en semestres ou en points ?»* Et il répond : *«Ce qui compte, c'est que le mode de calcul soit solidaire. Il faut fixer un minimum, quel que soit le parcours de vie ou professionnel. Et que les pensions soient indexées sur les hausses de salaire des actifs.»*

Autrement dit, la mise en place de la retraite par points, qui inclut la liquidation des régimes spéciaux et du code des pensions, la liquidation du calcul du montant à partir des meilleures années du point de vue du salaire, etc. : *« peu importe »,* nous dit Martinez !

... de la Fonction publique

La même méthode, le même rôle des dirigeants syndicaux prévalent sur l'ensemble des contre-réformes. On lira dans ce numéro ce que représente l'adoption de la loi Blanquer en première lecture, où les dirigeants syndicaux se plaignent surtout... que les organismes de concertation n'aient pas été dûment consultés.

La loi Blanquer n'est d'ailleurs qu'une pièce du dispositif de destruction du statut de la Fonction publique, sa déclinaison au corps enseignant. Sur le contenu du projet de loi Fonction publique (qui n'a pas bougé d'un iota depuis sa première présentation voilà plus d'un an), nous renvoyons nos lecteurs aux différents éditoriaux des précédents *CPS* qui en ont détaillé le contenu. Mais les appareils syndicaux auront accompagné jusqu'au bout le gouvernement à travers des centaines d'heures de concertation étalées depuis presque 18 mois. Les dernières concertations des appareils syndicaux s'inscrivent dans cette continuité. Ils ont demandé que le projet de loi soit reporté... à la fin du grand débat et suspendu jusque-là. Ce qui revient à demander l'aggravation de toutes les mesures déjà contenues contre les fonctionnaires dans l'actuel projet. Car les dirigeants syndicaux ne peuvent ignorer que dans toutes les réunions du «grand débat» suinte la haine des fonctionnaires et de leurs prétendus «privilegés».

C'est au nom de cette «suspension» que les dirigeants syndicaux CGT, FO, FSU ont quitté le Conseil commun de la Fonction publique le 13 février. Il ne s'agissait pas de rompre avec le gouvernement, mais d'une mascarade, puisque dans le même temps ils annonçaient leur

participation aux groupes de travail qui suivaient, la direction de la FSU invitant même les membres de son conseil national à faire des remarques sur chacun des articles de la future loi. On ne saurait mieux indiquer qu'elle se situait donc parfaitement dans le cadre de la dite loi.

Sans doute était-elle allée un peu loin. L'appel CGT-FO-FSU-Solidaires à la journée d'action du 19 mars (voir plus bas) se prononce pour *«le retrait du projet de loi au profit de mesures renforçant et rénovant le Statut général et permettant un meilleur fonctionnement des services publics.»*

Mais outre le fait que ce mot d'ordre intervient à la fin d'une liste de «revendications» totalement intemporelles et faisant abstraction de l'offensive du gouvernement, il s'agit d'un tour de passe-passe. Car en flanquant la demande de retrait de celle de *«rénovation du statut»*, les dirigeants syndicaux réintroduisent en réalité la légitimité de la réforme gouvernementale, le gouvernement étant invité à en faire une «meilleure».

L'adresse de la direction de la CGT *«aux syndiqués de la Fonction publique»* va dans le même sens. Après avoir dû indiquer que *«ce projet de loi constitue une attaque sans précédent...»* elle énumère une kyrielle de journées d'action (8 mars, 19 mars, 27 mars) *«pour développer le service public, améliorer nos carrières, nos conditions de travail et notre pouvoir d'achat»*. Bref, tout sauf le retrait du projet de loi !

La loi Buzyn contre le droit à la santé

Il n'est pas possible dans le cadre de cet éditorial de présenter un tableau complet de l'offensive gouvernementale. Si la contre-réforme des retraites et celle de la Fonction publique y occupent une place cardinale, d'autres graves contre-réformes sont en marche avec le même appui de la concertation. On lira dans ce numéro de *CPS*, le supplément «jeunes» qui fait état du décret sur l'augmentation des frais d'inscriptions pour les étudiants

étrangers, premier pas vers la généralisation des études payées par les familles pour tous les étudiants.

Il faut aussi analyser la contre-réforme de la santé présentée par la ministre Buzyn au Conseil des ministres du 13 février et qu'elle veut faire passer par ordonnances, qui consiste à transformer tous les hôpitaux dits «de proximité» en hospices, par la fermeture des plateaux techniques et des maternités. Plus grave encore, le

financement «forfaitaire» des allocations longue durée aura des conséquences dramatiques pour les patients atteints de maladie grave, puisque les soins seront désormais contingentés dans le cadre dudit «forfait». Des protestations massives ont déjà eu lieu contre la mise en œuvre anticipée de ce projet, comme en témoigne par exemple la mobilisation de la population de Le Blanc

(Indre) contre la fermeture de sa maternité, après d'autres mobilisations similaires, par exemple à Saint-Claude (Jura). Mais les appareils syndicaux s'entendent à confiner la bataille dans une série de combats locaux. Tout en faisant des phrases de «critique» du projet de loi, les communiqués syndicaux nationaux se gardent bien quant à eux de formuler l'exigence de retrait de celui-ci.

La «négociation» sur l'assurance-chômage a en réalité joué le rôle qu'en attendait le gouvernement

Il est également nécessaire de tirer un bilan de la «négociation» sur l'assurance-chômage qui vient de se terminer par ce que l'on présente comme un «échec».

Échec pour qui? Sûrement pas en réalité pour le gouvernement. Rappelons-le : c'est le gouvernement lui-même qui, amendant son propre projet de loi, avait renvoyé aux «partenaires sociaux» la responsabilité de faire entre 3 et 3,9 milliards d'économies sur le dos des chômeurs. L'ouverture de la négociation dans ce cadre, avait alors déclaré le représentant CGT, c'est «*la liberté dans une cellule de prison*». Ce qui n'avait pas empêché alors les dirigeants CGT – et les autres à la suite – de rentrer de leur plein gré dans la dite cellule. Et voilà que de semaine en semaine, la «négociation» s'est mise à porter sur le «bonus-malus» – surtaxation des contrats courts et sous taxation des autres – avec cette précision que la «charge globale» pour les patrons non seulement ne devait pas augmenter mais même diminuer des fameux 3 à 3,9 milliards. Et c'est ainsi que les dirigeants syndicaux se sont transformés en... supporters de la mesure gouvernementale de ce «bonus-malus», ce que Martinez dans son interview à *Politis* (cité plus haut) reconnaît sans fard :

«Le gouvernement a également cadré les négociations avec comme unique objectif de dégager entre 3 et 3,9 milliards d'euros d'économies. C'est inacceptable, mais nous avons quand même décidé d'y aller, parce que nous avons des propositions. À commencer par une promesse d'Emmanuel Macron, à savoir le bonus-malus.»

L'instauration du «bonus-malus», même si ce n'est en rien une mesure qui pénalise la classe capitaliste dans son ensemble – puisque Macron a répété à l'envi qu'il n'était pas question qu'il aboutisse à une augmentation globale des «charges» des entreprises –, a cependant été rejetée par le MEDEF. D'une part, parce que certains secteurs (bâtiment, restauration, tourisme...) en auraient un peu pâti. Mais surtout, parce que le MEDEF avait un appétit plus aiguisé encore : par exemple, mettre en place des contrats de travail avec un «bassin d'emploi», le travailleur étant transformé en esclave nomade à la disposition de tous les patrons du bassin.

Au bout du compte, cette «négociation» entre patronat et directions syndicales s'est terminée sans accord, mais elle n'aura pas été inutile pour le gouvernement qui entend bien s'appuyer sur le soutien des appareils syndicaux jusqu'au bout. Il va procéder par décret, mais il entend bien élaborer ledit décret en collaboration avec les directions syndicales.

A peine les directions syndicales ont-elles interrompu les négociations avec le patronat qu'elles reprennent la concertation avec le gouvernement pour la rédaction dudit décret... entre autres appuyée sur le fait que les directions syndicales ont pendant des mois accepté la «lettre de cadrage» des 3 à 3,9 milliards d'économies sur le dos des chômeurs. Entre temps, Macron s'est même permis de tancer les appareils syndicaux pour leur incapacité à arriver à un accord. Il aurait eu tort de s'en priver : c'est le salaire de leur servilité !

«Union sacrée» pour s'en prendre à la liberté d'opinion et d'expression sous le prétexte frauduleux de «lutte contre l'antisémitisme»

Mais en matière de servilité, les dirigeants du PS, du PCF et des organisations syndicales ont atteint de plus hauts sommets encore à travers les rassemblements d'union sacrée du 19 février. Il faut le rappeler : c'est sur l'initiative de Faure, secrétaire général du PS que s'est réalisée une vaste union rassemblant avec une brochette de ministres, dont Philippe, LR, LREM, PS, PCF, Générations et LFI. Pour faire bonne mesure, Faure a annoncé que Marine Le Pen y aurait eu toute sa place.

Le prétexte en est la «*lutte contre l'antisémitisme*». Il s'agit en réalité d'une opération politique montée de toute pièce. Le 13 février, *Le Monde* titre sur la déclaration de Castaner, le massacreur de manifestants : les actes antisémites auraient progressé en 2018 de 74 %. Il est inutile de dire ici ce que l'antisémitisme a de répugnant. Mais comme l'a montré un article de Mediapart, il n'y a nullement depuis 10 ans une tendance générale à l'augmentation de ces actes (à titre d'exemple, ils étaient beaucoup plus nombreux en 2008, 2009). Il s'agit donc de la part de Castaner d'une manipulation visant à faire croire

à une telle tendance. Là-dessus survient opportunément «l'affaire Finkielkraut» le samedi 16 février. Ce dernier – un spécialiste de ce genre d'opération qu'il avait déjà réalisée à l'identique dans un rassemblement «Nuit debout» il y a deux ans – s'exhibe aux abords d'une manifestation des «gilets jaunes». Compte-tenu des propos provocateurs, racistes, dont celui-ci est coutumier, le résultat est garanti. D'autant plus garanti que les manifestations des «gilets jaunes» brassent une assistance hétéroclite au sein de laquelle s'ébattent librement des éléments archi-réactionnaires, voire fascistes. Finkielkraut se fait donc insulter... à sa satisfaction visible ! Aussitôt se fait entendre un bruyant tam-tam médiatique sur l'insupportable «*retour de l'antisémitisme*». Et dans ce concert, les moins braillards ne sont pas ceux qui appellent à rejeter les migrants dans la Méditerranée ou à les remettre à leurs tortionnaires libyens : non seulement les Ciotti, Wauquiez, mais aussi, et à commencer par lui, le gouvernement Macron et ses ministres.

Le gouvernement ne pouvait lui-même prendre l'initiative de l'«union sacrée». C'eût été moins efficace. Il lui fallait un «gregario» (*gregario* signifie «domestique» en italien et désigne en cyclisme le «porteur de bidons»). C'est Faure, dirigeant du PS, qui en fera office en appelant aux rassemblements d'union sacrée.

Notons-le. Ces rassemblements auront en réalité un succès très limité : les organisateurs ont annoncé eux-mêmes le maigre chiffre de 20 000 manifestants à Paris. Mais pour quoi faire ? D'abord, pour conforter le gouvernement certes, mais plus précisément pour donner l'impulsion à une nouvelle offensive gouvernementale contre les libertés démocratiques. On apprend que depuis plusieurs semaines, toujours au nom de l'antisémitisme, un groupe de députés «de tous bords» sous la houlette du LREM Maillard, travaillait sur un projet de loi faisant de l'«antisionisme» un délit, considéré comme «*le déguisement de l'antisémitisme*». Or l'antisionisme n'est rien d'autre que le combat militant contre l'État colonial israélien, État d'apartheid. Et c'est donc dès le lendemain du 19 février que Macron a annoncé au dîner du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France, véritable ambassade bis de l'État d'Israël) à la fois la perspective d'une loi «*contre la haine sur internet*», l'adoption de la définition de l'antisionisme comme une forme d'antisémitisme, et explicitement la répression contre tous les militants de la cause palestinienne. Mais cela ne s'arrêtera pas là : la prétention à légiférer contre la «*haine sur Internet*» permettra tout. On pourra par exemple poursuivre toute expression politique manifestant une légitime haine de classe contre la bourgeoisie et son gouvernement, le gouvernement Macron. Ce n'est pas de

la politique fiction : des lycéens d'Ivry ont été mis en garde à vue 36 heures, avec plainte devant la justice pour avoir tagué aux abords de leur lycée : «Macron démission» !

A vrai dire, tant la loi anticasseurs que le projet de loi contre la liberté d'opinion et d'expression manifeste une tendance profonde du régime capitaliste en décomposition : les libertés démocratiques (de manifestation, d'organisation, d'opinion, d'expression) lui sont désormais intolérables. La «loi anticasseurs» vient s'ajouter à l'empilement des lois qui, de Sarkozy à Hollande, de Hollande à Macron, sous couvert de lutte contre le «terrorisme», ont constitué autant de briques de l'édification d'un véritable État policier. La bourgeoisie doit, grâce aux gouvernements à sa solde, (en France, le gouvernement Macron) liquider les libertés démocratiques pour interdire au prolétariat de les utiliser pour s'organiser dans son combat de classe. Le gouvernement le fait avec la collaboration active des dirigeants traîtres des partis et organisations d'origine ouvrière. C'est ce qu'a manifesté l'appel aux rassemblements d'union sacrée du 19 février du PS, du PCF, mais aussi des dirigeants de la CGT, de FO, de la FSU, de l'UNEF.

A l'inverse, la défense des libertés démocratiques, le combat jusqu'au bout pour le retrait de la loi dite «anticasseurs» et contre toute loi restreignant la liberté d'opinion et d'expression doit être mis au premier plan de l'action des militants révolutionnaires. Cette défense n'est possible qu'en imposant la réalisation du front unique des organisations ouvrières sur cet objectif, le combat contre toutes les formes d'union nationale.

Destruction des conquêtes ouvrières en France, soutien aux dictatures et guerre en défense de l'impérialisme français : les deux facettes d'une même politique du gouvernement Macron

On ne peut nullement distinguer la politique du gouvernement Macron «à l'intérieur» et à l'«extérieur» : elle est partout guidée par les mêmes intérêts, ceux de l'impérialisme français, durement mis à mal par ailleurs par les impérialismes rivaux. Mais du fait de sa propre situation de faiblesse, il arrive que le gouvernement Macron ne puisse faire autre chose que mettre ses pas dans ceux de Trump et de l'impérialisme US, espérant peut être que tombent quelques miettes de la table du festin promis à ce dernier. C'est le sens du soutien, parmi les premiers, exprimé à Trump et à son homme de paille au Venezuela Guaido, alors que les instances de l'UE elles-mêmes recherchaient les voies d'un départ «négocié» de Maduro. On lira dans ce numéro de CPS ce qui est écrit à ce sujet, à savoir : inconditionnellement contre l'intervention impérialiste au Venezuela, indépendamment de l'appréciation que l'on peut avoir sur Maduro et le chavisme.

Macron a justifié son soutien à Guaido au nom de la «démocratie». Tartufferie répugnante. Le même jour, Macron partait pour l'Égypte pour conforter les liens avec le dictateur Sissi que l'impérialisme français fournit abondamment en armes qui servent à réprimer dans le sang toute opposition au dictateur. Lequel dictateur prépare une modification constitutionnelle lui permettant de se représenter indéfiniment.

Et c'est quelques jours plus tard que les Mirages bombardaient au Tchad une colonne d'opposants au dictateur

Idriss Deby. Macron, notre chantre de la «démocratie», n'a pas marchandé son soutien à celui qui non seulement doit son accès au pouvoir à un coup d'État mais dont tout le monde sait que l'emprisonnement et la torture des opposants constituent les méthodes courantes d'exercice de son pouvoir. Le président LR de la commission des affaires étrangères du Sénat – LR soutient évidemment à fond l'intervention – répond à la question posée par *Public Sénat* : «*La France défend donc – et cherche à maintenir en place – un pouvoir non démocratique. Comme à chaque fois, la question se pose : la stabilité de la région et la défense des intérêts français justifient-ils une intervention française, qui plus est militaire ?*». Il explique sans fard : «*Je n'analyse pas la situation sous cet angle*», «*on ne peut pas mesurer l'appui qu'on apporte à ces pays sous cet angle systématique qui consiste à regarder s'ils sont arrivés dans des conditions démocratiques ou pas.*»

Ici l'alibi démocratique qui prétend justifier le soutien à Guaido n'a pas cours. Cambon explique clairement pourquoi : «*Je n'oublie pas qu'à N'Djamena nous avons une des bases françaises les plus importantes dans la région qui permet d'agir au Sahel et au Mali*». Voilà qui est dit.

Notons-le : tout cela se fait dans un silence assourdissant des dirigeants des organisations ouvrières. Lorsqu'il s'agit de la défense de l'impérialisme français, le silence doit régner dans les rangs.

Sous le fouet de la nécessité

Des Mirages bombardant au Tchad aux tirs de LBD contre les manifestants en France, de la diminution massive des indemnités chômage à la loi anticasseurs, il n'y a, dans la politique du gouvernement Macron, pas le moindre caprice personnel de Macron, le moindre «libre arbitre». Il n'y a, pour citer le romancier E. Zola, que «le fouet de la nécessité». De quelle nécessité ? La nécessité de défendre bec et ongles l'impérialisme français aux abois.

Sous le titre «En Afrique francophone, Berlin détrône Paris», *le Monde* du 8 février nous apprend : «*Alors que les exportations (françaises) représentaient près de 11 % des flux vers l'Afrique au début du millénaire, leur poids a été divisé par deux en 2017.*»

Partout, l'impérialisme français se fait tailler des croupières. Au Congo (RDC), dont les richesses minières sont un enjeu de première importance, le gouvernement français a soutenu jusqu'au bout Fayulu, déclarant truqué le résultat annonçant la victoire de Tshisekedi. Le gouvernement français fut un temps soutenu par l'Union africaine prenant brièvement fait et cause pour Fayulu, avant de se rallier à Tshisekedi. En RCA, la France soutient par les armes un gouvernement... auquel échappe le contrôle de 80 % du territoire et où la Russie est en train de lui damer le pion. En Côte d'Ivoire, la position de Ouattara, que la France a en réalité installé au pouvoir par son intervention militaire, est de plus en plus fragile, sa coalition se défaisant à quelques mois de nouvelles «élections». Au Maghreb, la situation de l'impérialisme français ne cesse de se dégrader par rapport à ses concurrents américains et chinois notamment.

Mais il ne s'agit pas seulement de l'Afrique. La position de la France sur le marché mondial ne cesse de s'affaïsser. Comme un symbole, la direction d'Airbus - il faut d'ailleurs préciser qu'Airbus est un consortium européen où la place de l'Allemagne est décisive - vient d'annoncer la fin de la production de l'A380. Certes l'existence d'Airbus n'est pas menacée. Mais sa situation s'est brutalement affaiblie par rapport à Boeing. Ce qui reste d'Alstom n'avait trouvé d'autre issue - après la cession d'une large partie de son activité à General Electric - que de fusionner avec Siemens, «une fusion à l'accent allemand» comme l'avait noté *Le Monde*. Cette porte de sortie elle-même s'est refermée, suite à la décision de l'Union européenne.

Tout dernièrement, un nouveau camouflet a été infligé à la bourgeoisie française avec ce qui s'est passé à Air France - KLM. Air France - KLM avait scellé l'alliance dans un même consortium de l'ancienne compagnie nationale Air France et de son homologue néerlandaise KLM. La privatisation d'Air France s'était accompagnée d'une prise de participation minoritaire de l'État français, néanmoins suffisante pour lui assurer une position dominante dans la gouvernance. C'est précisément ce dont KLM - et derrière elle le gouvernement néerlandais - ne voulait plus, arguant du fait que 80 % des bénéficiaires du consortium provenaient de KLM. D'où le coup de force dudit gouvernement, décidant d'une prise de participation équivalente pour en

finir avec la domination française. Ce qui est remarquable, c'est que les journaux de la bourgeoisie française (*Les Echos*, *Le Figaro*) tout en pestant contre les mauvaises manières hollandaises, ne manquent pas d'en tirer les leçons à leur façon : si la «profitabilité» d'Air France est insuffisante, c'est à cause des grèves d'Air France, c'est à cause de l'impuissance du gouvernement à mater les travailleurs de la compagnie !

Toujours est-il que cela se termine par une rencontre entre Le Maire et son collègue néerlandais, assortie d'une poignée de main en forme d'humiliation pour le ministre français. Le Maire doit encaisser celle-ci comme il a dû en encaisser une autre il y a quelques semaines, avec le même scénario et le même résultat s'agissant de l'alliance Renault-Nissan. Mais telle est la dure loi du rapport de forces.

Le juge de paix, à cet égard, c'est le commerce extérieur. Le même numéro du *Monde* titre : «Le commerce extérieur français s'est encore dégradé en 2018» et précise : «*Et de quinze ! Quinze années consécutives de déficit pour la France... C'est simple, dans l'Europe des 28, seul le Royaume-Uni fait pire que l'Hexagone... le made in France, qui n'a cessé de reculer depuis le début des années 2000, représente environ 3 % des exportations mondiales... contre 8,4 % pour l'Allemagne.*»

Et puis il y a la dette, qui ne cesse de gonfler, à hauteur de 100 % du PIB. Pour l'instant, la charge de la dette est limitée par la faiblesse des taux d'intérêt (qui est d'ailleurs le résultat des inquiétudes sur la crise à venir, les «investisseurs» se réfugiant vers des actifs sûrs). Elle s'élève néanmoins à 41 milliards d'euros, soit le sixième du budget de l'Éducation nationale ! Mais il n'existe aucune garantie que ces taux ne remonteront pas, ce qui constituerait un cataclysme pour le budget de l'État.

C'est pourquoi les représentants du capital, à l'instar du *Figaro*, ne cessent de harceler le gouvernement Macron. Il va falloir aller chercher dans la poche des travailleurs les fameux 10 milliards octroyés aux «gilets jaunes» (rappelons que pas un sou destiné à l'augmentation de 100 euros de la «prime d'activité» pour certains salariés parmi les plus pauvres ne sortira de la poche des patrons). Migaud, le président de la Cour des Comptes qui pour sa part émarge à 15000 euros par mois selon *l'Observateur*, magazine qui lui est pourtant acquis, peste contre les «avantages familiaux», la politique salariale trop «généreuse» d'EDF, et réclame qu'on en finisse. Et le gouvernement annonce, dément puis annonce à nouveau : «contreparties» aux allocations sociales (autrement dit, travail gratuit pour les chômeurs), généralisation de l'impôt sur le revenu (que devraient donc payer aussi les familles modestes qui en sont aujourd'hui exemptées), etc.

Plus la situation du capitalisme mondial - et en son sein celle du capitalisme français qui en amplifie les tendances - se dégrade de manière inéluctable, plus le gouvernement Macron y répond en frappant toujours plus brutalement la classe ouvrière et la jeunesse.

La récession qui vient : la situation en Chine...

En effet, la situation du capitalisme français s'inscrit dans une situation où l'on se rapproche chaque jour d'une récession mondiale. L'épicentre selon toute probabilité se situera cette fois en Chine. Les chiffres de croissance annoncés sont les plus faibles depuis 30 ans, officiellement à 6,6 % en 2018. Mais c'est une fiction. C'est de Pékin – donc sans être vraiment contredit – que l'économiste Xiang Songzuo a annoncé, quant à lui, une croissance réelle de 1,67 % ! (*Le Monde*, 23 janvier) D'autres chiffres corroborent cette tendance. Les défaillances d'entreprise ont augmenté de 60 % en 2018. En décembre 2018, les exportations chinoises ont baissé de 4,4 % et les importations de 7,6 %. En janvier, le marché automobile chinois s'est contracté de la bagatelle de 17 % pour le 7^e mois consécutif. Cela semble indiquer que le mouvement s'accélère. Et puis il y a la dette qui ne cesse d'enfler. L'endettement des seules entreprises publiques chinoises s'élève à 1 500 milliards d'euros, soit l'équivalent des deux tiers du budget annuel de la France. Endettement d'autant plus hors contrôle qu'une large part du crédit passe par le «*shadow banking*», où les emprunts ne sont pas régulés, les garanties exigées faibles ou

inexistantes, et donc les risques d'effondrement suite à des impayés énormes. Dès 2017 – et il y a eu depuis une progression accélérée –, le «*shadow banking*» représentait en Chine, selon les estimations, plus de 7000 milliards d'euros. Pourtant, pour maintenir un taux de croissance permettant de repousser l'explosion sociale qui menace, le gouvernement chinois n'a d'autre issue que de prendre des mesures qui sont autant de fuites en avant : nouveau plan de relance accompagné d'une nouvelle libération du crédit.

Remarquons-le : en 2009, la Chine avait évité que la récession ne se transforme en effondrement mondial. C'est aujourd'hui de la Chine que surgit la nouvelle menace d'effondrement. C'est là la démonstration irréfutable que c'est bien le mode de production capitaliste lui-même, à l'échelle mondiale, qui est un système failli, la preuve que l'histoire pose avec urgence le problème d'en finir avec lui, de la mise en place d'un système social où la production est maîtrisée et organisée en fonction des besoins des masses, ce qui n'est possible que par l'appropriation collective des moyens de production, le socialisme.

...en Allemagne

La diminution des importations chinoises a évidemment des effets de première importance sur l'économie mondiale. La Chine est le deuxième pays importateur mondial, derrière les États-Unis (1 842 milliards en 2017, contre 2 409 milliards pour les États-Unis) mais bien avant l'Allemagne et les autres pays. Les conséquences sont donc immédiates pour les économies tournées vers l'exportation (notamment les pays producteurs de matières premières). C'est là une part de l'explication de la brutale contraction de la production industrielle allemande.

L'Allemagne faisait figure d'exception dans une situation de stagnation économique en Europe depuis 10 ans de manière quasi ininterrompue. Cette situation occasionnait les discours enthousiastes des théoriciens bourgeois sur les bienfaits de la pleine coopération des dirigeants syndicaux de la DGB comme du SPD à la prospérité capitaliste. Or l'Allemagne est aujourd'hui au bord de la récession. Les économistes bourgeois considèrent qu'une économie est «techniquement» en récession lorsque le PIB est en régression deux trimestres consécutifs : le PIB allemand

s'est contracté de 0,2 % au troisième trimestre 2018, pour une croissance nulle au quatrième trimestre.

La place de l'automobile dans l'économie allemande (20 % des exportations viennent du secteur) fait que l'effondrement de la demande chinoise, si elle se confirme, constitue une menace immédiate pour la prospérité allemande. Mais si l'Allemagne est désormais dans une situation périlleuse, elle est bien loin d'être la seule. L'Italie est entrée en récession. Quoi qu'en dise une propagande intéressée, cette récession doit fort peu aux affrontements entre l'UE et le gouvernement italien (en réalité, ce dernier s'est soumis à à peu près toutes les injonctions de l'UE), mais à la régression de sa production industrielle (qui, s'agissant par exemple de l'automobile, confine à l'effondrement). Or, à l'inverse de ce qu'il en est en France, la production industrielle conserve un rôle clé dans l'économie italienne.

À vrai dire, la stagnation gagne toute l'Europe, la France ne devant... qu'à sa nullité exportatrice et industrielle d'être moins violemment impactée que d'autres.

La fin du «miracle» américain

Les menaces s'accroissent aussi sur l'économie américaine. Dans *Le Monde* du 29 janvier, Artus donne un éclairage instructif : «*Les entreprises américaines sont financées pour deux tiers en obligations et pour un tiers en crédits bancaires (...) La hausse du coût du financement en obligations (qui elle-même résulte de l'augmentation des taux de la Fed, la banque centrale américaine, ndlr) a conduit les entreprises américaines à réduire fortement leurs émissions obligataires... Ce quasi arrêt s'est traduit par une chute des investissements à partir du troisième trimestre 2018... Mais les effets négatifs sur l'économie américaine ne s'arrêtent pas à la baisse des investissements des entreprises et au recul des cours*

boursiers. C'est là qu'interviennent les puissants «effets de richesse», liés à la large détention de portefeuilles d'action aux États-Unis : une baisse de 10 % des indices boursiers conduit en moyenne à une hausse de 0,8 point du taux d'épargne des ménages et donc, toutes choses égales par ailleurs, à une baisse de 0,8 point de la consommation des ménages, en particulier du fait de la baisse du rendement des fonds de retraite, investis largement en actions.»

La dépendance de la consommation américaine à l'égard des gains boursiers (donc à l'augmentation d'un capital purement fictif) indique au passage les bases profondément putréfiées sur lesquels s'est édifiée la

croissance antérieure. Mais si Artus lève une partie du voile sur la situation réelle du capitalisme US, en tant que représentant du capital (il est chef économiste de la

banque Natixis), il ne peut aller à la racine des contradictions – en tout cas les dévoiler – qui minent l'économie américaine comme l'économie mondiale.

Baisse des investissements et crise de surproduction

Car la baisse des investissements aux États-Unis est bien loin d'avoir comme seule cause l'augmentation des taux d'intérêts, qui d'ailleurs restent très raisonnables à 2 ou 2,25 %, des taux «neutres» dit Powell, le président de la Fed, c'est-à-dire en accord avec l'inflation.

La baisse des investissements procède plus fondamentalement de l'appréciation des capitalistes selon laquelle il n'y a pas de perspective d'extension du marché, perspective qui peut seule, du point de vue de la recherche du profit, justifier de nouveaux investissements. De ce point de vue, les chiffres impressionnants d'augmentation des dividendes mondiaux (+9,3 % en 2018), s'ils doivent légitimement susciter la colère et la haine à l'égard des capitalistes suceurs de sang chez les travailleurs confrontés à l'augmentation de l'exploitation de la force de travail, ne constituent en rien l'expression de la santé du système capitaliste. C'est tout le contraire. La redistribution sous forme de dividendes a évidemment à

voir avec le renoncement à investir. Et le renoncement à investir est lié à la menace toujours plus pressante de surproduction.

Car c'est bien une crise de surproduction qui est devant nous, crise qui constitue le signe distinctif du système capitaliste : *«Une épidémie qui, à toute autre époque, eût semblé une absurdité, s'abat sur la société, - l'épidémie de la surproduction. La société se trouve subitement ramenée à un état de barbarie momentanée ; on dirait qu'une famine, une guerre d'extermination lui ont coupé tous ses moyens de subsistance ; l'industrie et le commerce semblent anéantis. Et pourquoi ? Parce que la société a trop de civilisation, trop de moyens de subsistance, trop d'industrie, trop de commerce... Comment la bourgeoisie surmonte-t-elle ces crises ? D'un côté, en détruisant par la violence une masse de forces productives ; de l'autre en conquérant de nouveaux marchés et en exploitant plus à fond les anciens...»*

Crise économique et exacerbation des conflits inter-impérialistes

Cette citation du *Manifeste du Parti communiste* conserve la plus grande actualité. Mais il faut indiquer en quoi la situation d'aujourd'hui se distingue de celle de 1848. Il n'y a plus de nouveaux marchés à conquérir. Chaque puissance impérialiste ne peut conquérir de nouveaux marchés qu'en les arrachant aux impérialismes rivaux. La lutte est d'autant plus âpre qu'un nouveau protagoniste prétend à prendre une place, et non des moindres, sur l'arène mondiale : la Chine, que ses propres contradictions économiques poussent à se constituer en une nouvelle puissance impérialiste.

Voilà ce qu'expriment le projet d'une «nouvelle route de la soie» et du plan «*Made in China 2025*». Mais les autres puissances impérialistes, en particulier les États-Unis, n'envisagent certes pas de lui dérouler le tapis rouge. Les mesures de taxations douanières, les spectaculaires décisions concernant Huawei, allant jusqu'à l'arrestation de l'une de ses principales dirigeantes, témoignent de la volonté d'empêcher coûte que coûte la Chine de prendre une place dans le dépeçage des richesses mondiales entre puissances impérialistes. Les accusations formulées à l'égard de la Chine de vol de technologie, de subventionnement massif du secteur d'État pour lui donner un avantage compétitif, de pratique généralisée de «dumping» ne sont pas fausses. Mais la vérité est que dans l'histoire, les luttes inter-impérialistes ont toujours relevé du gangstérisme et non obéi aux règles du fair-play. Les pratiques de l'impérialisme américain, qui use de la position dominante du dollar pour interdire aux puissances

rivales de commercer avec les pays qu'il a décidé de mettre à l'index, tel l'Iran, en témoignent.

Les intérêts généraux de l'impérialisme exigent sans doute que la lutte que se livrent les différentes puissances impérialistes reste contenue. C'est ce que ne cessent de dire les dirigeants du FMI, de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) qui s'inquiètent notamment du ralentissement de l'augmentation du volume du commerce mondial. Les mesures protectionnistes de «guerre commerciale» ont en effet des conséquences en terme de récession dans une situation où l'imbrication des économies n'a jamais été aussi profonde. Elles ne peuvent que précipiter la crise. Mais c'est précisément la perspective de la crise qui pousse en même temps chaque bourgeoisie à tenter de faire valoir ses intérêts propres. S'agissant des États-Unis, elle le fait à travers les mesures de taxations des importations au détriment de la pérennité du système dans son ensemble. Par ailleurs les mesures protectionnistes ne favorisent les intérêts de tel ou tel secteur de la bourgeoisie qu'au détriment d'autres secteurs de la même bourgeoisie. C'est là la base réelle du conflit violent qui oppose au sommet même de l'État fédéral américain, démocrates et républicains pourtant également attachés aux intérêts de la bourgeoisie américaine. C'est là l'origine réelle du «shutdown», conduisant finalement Trump à déclarer l'état d'urgence national. L'origine n'est sûrement pas à chercher dans un désaccord sur le sort des immigrés latino-américains contre lesquels l'accord pourrait aisément se faire.

Grande-Bretagne : ce que nous enseigne la soumission totale de Corbyn et de la direction du Labour aux exigences de la City

En Europe, la Grande-Bretagne nous offre le même spectacle des déchirements de la classe dominante sur la question du Brexit. L'originalité de la situation britannique tient en ceci que c'est contre les intérêts de la fraction de

la bourgeoisie la plus tournée vers le marché mondial qu'a été adopté par referendum le Brexit, en particulier contre les intérêts de la City. Ce qui ne signifie pas que le Brexit par lui-même contienne le début même d'une solution aux

problèmes qui assaillent le prolétariat britannique. La solution à ses problèmes ne peut venir que de la mise en œuvre d'un véritable programme ouvrier, incluant la nationalisation sans indemnité ni rachat des moyens de production, le monopole d'État du commerce extérieur, la pleine reconnaissance du droit à l'indépendance de l'Irlande dans sa totalité - donc la fin de la partition, etc. Rien de tout cela n'est possible sans la constitution d'un véritable gouvernement ouvrier. Évidemment une telle issue implique la rupture avec l'UE et, au contraire, que soit ouverte la perspective des États unis socialistes d'Europe. Car la sortie de l'UE dans le cadre du maintien de la domination de la bourgeoisie britannique non seulement ne résout rien pour la classe ouvrière britannique mais ne leur promet que davantage de chômage, de pauvreté, et la liquidation de leurs maigres droits subsistants : c'est du reste bien cela que promettent aux travailleurs les «*hard brexiter*s» du parti Tory.

C'est dans le mouvement de recherche d'une issue ouvrière à la crise et son cortège de misères que dans les dernières années les travailleurs et une fraction significative de la jeunesse ont investi le Labour Party et soutenu contre la fraction «blairiste» - entièrement à la dévotion du capital financier britannique - la candidature de Corbyn. C'est ce

même mouvement qui en 2017 s'était traduit par une nette remontée électorale du Labour, mettant May et le parti tory au bord de la défaite. Notre bulletin est à plusieurs reprises revenu sur cette situation, à la fois pour apprécier le sens profond de ce réinvestissement du vieux Labour Party et marquer comment Corbyn n'avait eu de cesse de désarmer le mouvement qui l'avait porté à la tête du Labour.

Le fait que Corbyn se soit finalement prononcé pour un «deuxième référendum» doit être apprécié pour ce qu'il est : Corbyn ne s'est pas contenté de désarmer le mouvement qui l'a porté à la tête du Labour. Il vient de décider de le trahir. En se prononçant pour un nouveau référendum, ce dont le sommaient depuis des mois les partisans de Blair, il s'est aligné totalement sur eux et, à travers eux, sur les intérêts de la City et du capital financier britannique.

Une leçon doit être tirée. Si on ne peut exclure qu'à nouveau dans l'avenir, les travailleurs cherchent à se saisir de leurs vieux partis - malgré leurs innombrables trahisons passées - les événements qui viennent de se produire en Grande-Bretagne indiquent une nouvelle fois l'impossibilité absolue de redresser ces partis et d'en faire à nouveau des instruments pour l'émancipation de la classe ouvrière. Cette émancipation passe dans chaque pays par le combat pour la construction de nouveaux partis, de partis ouvriers révolutionnaires.

Le prolétariat mondial surmontera son désarroi et renouera avec le programme révolutionnaire

Les conditions dans lesquelles se mène le combat pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire sont des conditions concrètes. Depuis vingt ans, pèse de tout son poids sur la conscience des masses pour l'obscurcir, le rétablissement du capitalisme dans les pays où il avait été exproprié, en particulier en Russie où il l'avait été sur la base d'une révolution prolétarienne victorieuse. A partir de là, toutes les forces politiques attachées au maintien du vieux monde bourgeois - notamment celles qui dirigent les vieilles organisations du mouvement ouvrier - n'ont cessé de se livrer à un véritable matraquage idéologique qui nous dit : «Il n'y a pas d'alternative au système d'exploitation de l'homme par l'homme. Le système capitaliste est l'ultime forme d'organisation des sociétés humaines.» Ce matraquage n'est pas sans conséquences, y compris sur la capacité des prolétariats à résister victorieusement à l'avalanche de contre-réformes dont la bourgeoisie les accable.

Mais si puissantes que soient les mystifications idéologiques distillées par la bourgeoisie et ses laquais, leur force à l'échelle de l'histoire n'aura qu'un temps. Car à leur rencontre, il y a l'expérience de plus en plus douloureuse des masses qui leur indique le caractère insupportable du maintien de ce système capitaliste qu'on leur décrit comme éternel.

C'est pourquoi il est inéluctable, non seulement que les masses combattent - il ne peut y avoir d'interruption de la lutte des classes -, et qu'elles posent à nouveau la question du pouvoir, c'est-à-dire la question du renversement des gouvernements bourgeois pour leurs substituer leur propre pouvoir à elles.

A cet égard, ce qui se déroule en Algérie, annonce d'autres développements, plus amples pour l'avenir. C'est sur le mot

d'ordre directement politique d'en finir avec Bouteflika et le «système» que des centaines de milliers de manifestants, principalement jeunes, défilent dans tout le pays, bravant les interdictions et la répression. Nul ne peut dire à ce jour jusqu'où ira ce mouvement et s'il réalisera le véritable boycott - qui n'a rien à voir avec la simple abstention, mais consiste à faire en sorte par l'action directe que les «élections» n'aient pas lieu - de la mascarade électorale visant à faire élire un demi-cadavre à la présidence. C'est dans un tel mouvement, qui s'inscrit dans une longue suite d'âpres luttes de classe du prolétariat (parfois victorieuses comme chez les métallos d'El Hadjar) que peuvent se créer les conditions du développement d'une avant-garde cherchant à s'approprier le programme de la révolution prolétarienne.

Les conditions politiques sont certes différentes en France. Mais le combat pour assurer la pérennité et le développement du noyau qui combat pour le Parti ouvrier révolutionnaire ne peut se faire qu'en militant à l'échelle modeste qui est la nôtre pour que les masses imposent aux dirigeants des organisations issues du mouvement ouvrier, en particulier des syndicats, les mesures qui permettraient de stopper l'offensive du gouvernement Macron, de lui infliger une défaite. Serait alors posée la question d'en finir avec lui, de constituer un gouvernement des organisations ouvrières unies à qui les masses chercheront à imposer la satisfaction des revendications.

Dans ce numéro de *CPS*, nos lecteurs trouveront à travers les différents suppléments (*CPS Finances Publiques*, *CPS Jeunes*) et nos déclarations (loi anticasseurs, Venezuela), à travers les communications d'interventions militantes, des illustrations de ce combat. Nous les invitons à s'y associer.

Le 27 février 2019



Supplément JEUNES à « Combattre pour le socialisme » (21 février 2019)

GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE, LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE RÉVOLUTIONNAIRE

**COMBATTRE POUR LE SOCIALISME**

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

Supplément jeunes
à « Combattre pour le
socialisme » n° 71
21 février 2019

**Non à la hausse des frais d'inscription pour
les étudiants étrangers !
À bas le rapport de concertation sur la stratégie « Bienvenue
en France » !
À bas le projet de décret !
Il n'y a rien à débattre : rupture immédiate de toute concertation !
Boycott du CNESER !**

« Donner la possibilité aux universités qui le veulent de faire payer des droits »

C'est ce qu'a déclaré Macron lors de l'un de ses grands débats le 4 février dernier à Evry-Courcouronnes, après avoir insisté : « *Il ne faut pas croire que l'enseignement supérieur n'a pas de coût* ». S'il a fait cette déclaration en répondant à une question sur la décision, déjà mise en œuvre par Campus France, d'augmenter des frais d'inscription pour les étudiants étrangers hors Union européenne, pour le gouvernement, ce n'est qu'une étape vers une hausse généralisée. Déjà sont appliquées de très nombreuses exemptions à la tarification nationale (Sciences Po Paris, Université Paris-Dauphine, par exemple). La marche à la généralisation est enclenchée avec l'instauration de nombreux diplômes payants, en particulier par la création des Grands établissements (GE) qui donne à ces derniers le droit de délivrer leurs propres diplômes, de fixer librement les frais d'inscription, de créer des filières d'excellence ultra-sélectives, de créer des prestations de services onéreuses.

Déjà la décision gouvernementale a conduit de nombreux étudiants étrangers à renoncer à s'inscrire. Ainsi, selon les données que vient de communiquer Campus France, les baisses sont édifiantes : l'Algérie (-22,95 %), le Vietnam (-19,72 %) ou la Tunisie (-16,18 %). Le SNESUP indique : « *Baisse de 10 % en moyenne du nombre d'étudiants ayant déposé un dossier en janvier 2019 pour une inscription en licence, détresse psychologique palpable, drames humains, incompréhension des pays du Maghreb et d'Amérique latine qui sont les plus directement touchés. Les données concernant le master et le doctorat ne sont pas encore consolidées au niveau national mais elles sont d'ores et déjà alarmantes pour certains établissements : -86 % à Paris 8, -76 % à Poitiers, -26 % à Rennes 2* ».

« (...) aux universités qui le veulent » ?

Macron ment effrontément pour brouiller les pistes. Face à la fronde de certains présidents d'université (17 sur 72) qui ont déclaré qu'ils n'appliqueraient pas à la rentrée de septembre 2019, au Sénat, Frédérique Vidal a fait « *un recadrage sans détour. Alors que plusieurs universités se sont rebellées contre la décision du gouvernement d'augmenter les frais universitaires pour les étudiants étrangers, la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal a souligné qu'en tant que «fonctionnaires de l'État», les présidents d'université avaient «un devoir d'obéissance et de loyauté».* (Le HuffPost du 17/01/2019).

C'est clair : les présidents d'université devront appliquer. Et d'ailleurs ils n'y sont pas opposés, car avec leurs conseils d'administration, c'est une voie pour faire face aux manques de moyens : faire payer les étudiants, tous les étudiants. Ainsi, lors de son conseil d'administration du 10 janvier 2019, la Conférence des présidents d'université (CPU) réitérait sa demande de suspension de l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires, « *faute de consultation préalable* ». Quant à ceux qui ont décidé de ne pas appliquer la hausse à la rentrée 2019, il ne s'agit pas pour eux de remettre en cause la décision du gouvernement, mais de négocier des marges de manœuvre pour pouvoir l'appliquer les années suivantes.

En effet, une mise en application généralisée immédiate affecterait profondément leur gestion. Selon le rapport des experts commandités par le gouvernement (voir plus loin) « *environ 45 % des doctorants sont étrangers : or les doctorants représentent une force de recherche essentielle. Sur le site de Saclay par exemple, 70 % des publications ont pour coauteur un doctorant ; or les doctorants en mobilité publient davantage que les autres, ce qui conduit à estimer à 50 % la part des publications cosignées par un doctorant étranger* », notent ainsi les auteurs. Ces doctorants ainsi que les étudiants en master (18 % des étudiants en master sont des étudiants étrangers) constituent la main-d'œuvre indispensable, le plus souvent surexploitée, sans laquelle ne pourraient fonctionner les laboratoires de recherche.

Un rapport, produit de la concertation, à rejeter dans son ensemble

Pour désamorcer la fronde des présidents d'université, fronde qui n'a comme seul objectif que d'obtenir des aménagements pour appliquer, pour associer les dirigeants de l'UNEF et du SNESUP notamment, et face aux tentatives des étudiants d'engager le combat contre le gouvernement, Frédérique Vidal a pris l'initiative d'une vaste opération de concertation. En même temps qu'elle sommait les présidents d'université d'appliquer la décision du gouvernement, elle missionnait un groupe de cinq personnalités, experts tous acquis à l'augmentation des frais d'inscription et eux-mêmes à l'avant-garde de la mise en place de formations payantes... et pas seulement pour les étudiants étrangers. Ces experts ont été chargés de faire des propositions sur la mise en œuvre du plan « Bienvenue en France ». Ils ont accepté le mandat de leur lettre de mission qui dit : « *Il va de soi que la mise en place de ces frais, annoncée par le Premier ministre, n'a pas vocation à être remise en cause dans son principe comme dans son calendrier.* »

Les chiens de garde ont rendu leur rapport. C'est l'application du plan du gouvernement. Pour répondre aux inquiétudes des présidents d'université, le rapport préconise d'exempter dans l'immédiat les doctorants. Pour le reste, le rapport propose une voie pour appliquer université par université. On peut lire dans la presse : « *Actuellement, une université peut exonérer de droits – hors boursiers – 10 % de ses étudiants. D'après les calculs du comité, toutes les universités (hormis celle de La Rochelle) peuvent déjà, avec ce taux, exonérer l'intégralité de leurs nouveaux étudiants extra-communautaires à la rentrée 2019. Mais les choses se compliqueront les années suivantes, quand les rangs grossiront, chaque nouvelle « promo » s'ajoutant à la précédente. Les auteurs du rapport préconisent donc de porter ce taux à 15 %. « Cela donnera aux établissements la possibilité de décider en toute autonomie de la politique qu'ils veulent mener », estime l'un des auteurs, Christophe Strassel, professeur associé à l'université de Lille.* ». Utiliser les exonérations pour faire avaler la couleuvre de la hausse des frais d'inscription : c'est la même tactique qui a été utilisée en Angleterre pour faire exploser les frais d'inscription en un temps réduit avec le slogan « on va faire payer cher, mais il y aura plus de bourses » ! Les études étaient quasi gratuites il y a 20 ans ; elles atteignent aujourd'hui 10 000 euros par an pour tous les étudiants.

Plus que jamais, rupture de la concertation ! Pas de débats : retrait du projet de décret !

Comme en témoigne leur rapport, les directions de l'UNEF et du SNESUP ont répondu présentes aux convocations des experts, et ce en toute discrétion. Pourtant, **le cadre avait clairement été donné par Vidal, pas question de remettre en cause.**

Alors la question est posée : pourquoi avoir accepté d'y participer ? Et pourquoi continuer de participer alors que Vidal vient d'inviter les organisations syndicales à poursuivre la concertation sur la mise en œuvre du rapport et préparé ainsi le décret d'application de la hausse des droits d'inscription ?

Il ne fait aucun doute que le gouvernement entend une fois de plus utiliser la concertation à laquelle se prêtent sans vergogne les dirigeants syndicaux pour faire passer son projet de décret. Des assemblées d'étudiants et de professeurs se sont pourtant adressés aux dirigeants pour qu'ils rompent avec le gouvernement. Ainsi une assemblée la faculté de philosophie de Lyon 3 a adopté une motion qui affirme :

« *A juste titre, l'ensemble des organisations ont pris position pour la mobilisation jusqu'au retrait du projet de hausse. Aussi nous nous adressons à leurs responsables pour qu'ils déclarent publiquement qu'ils refuseront la concertation mise en place par la ministre Vidal sur le dispositif nommé « Bienvenue en France ». En effet, cette concertation a pour seul objectif de faire valider par ses participants la hausse des frais d'inscription.* »

C'est effectivement l'urgence. Le 12 mars prochain, Frédérique Vidal va présenter au CNESER le projet de décret du gouvernement « pour en débattre ». Chacun sait que le CNESER n'a aucun pouvoir de décision et que le gouvernement peut totalement se dispenser de ses avis. Elle pourra se prévaloir que ce projet est le résultat d'une intense concertation avec les « acteurs de la communauté universitaire ». L'intersyndicale de l'ESR de jour-là appelle à un « rassemblement national » (et non à une manifestation) devant le ministère.

S'il s'agit de combattre réellement, alors « pas de participation à la mascarade du CNESER ! ». Il faut rompre toute concertation avec le gouvernement.

Non à la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers !

Aucune discrimination contre les étudiants étrangers ! Suppression immédiate des nouveaux frais sur le site Campus France !

À bas le rapport de concertation sur la stratégie « Bienvenue en France » ! À bas le projet de décret !

Il n'y a rien à débattre : rupture immédiate de toute concertation ! Boycott du CNESER !

Supplément FINANCES à « Combattre pour le socialisme » (31 janvier 2019)**COMBATTRE POUR LE SOCIALISME**

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, la construction de l'Internationale ouvrière révolutionnaire

Supplément **FINANCES** à CPS n°71 -

31 janvier 2019

Dirigeants des syndicats nationaux de la DGFIP :
Exigez le retrait du plan « bâtir un nouveau réseau »,
Refusez de vous prêter à tout dialogue social dans ce cadre,
Impulsez le combat national pour le retrait de ce plan destructeur !

La participation importante aux heures mensuelles d'information, aux AG, aux actions décidées par les sections, allant jusqu'à la grève dans certains départements, montrent qu'il y a aujourd'hui une disponibilité des agents pour combattre, une attente. Cela à la fois parce que leur situation actuelle devient insupportable, qu'ils mesurent que l'offensive anti fonctionnaire contre leurs garanties est en route et que la DGFIP est en première ligne pour ce qui est des suppressions d'emplois et de services.

Les agents ne se trompent pas : les échéances sont immédiates

Il n'est qu'à voir la campagne anti fonctionnaires orchestrée par le « grand débat » pour comprendre que les échéances se rapprochent à vive allure : le « grand débat » est fait pour préparer l'offensive anti fonctionnaires réaffirmée par Macron dans ses vœux : la réforme de l'État qualifiée de « mère des réformes ». En effet, elle doit permettre au gouvernement de satisfaire les exigences du MEDEF que soient supprimés des dizaines de milliers de postes (l'objectif de 120 000 suppressions a encore été réaffirmé par Dussopt le 19 janvier) et qu'il soit taillé dans les dépenses publiques, cela en portant des attaques sans précédent contre le statut, en remplaçant l'emploi statutaire par l'emploi contractuel, en supprimant la compétence des CAP en matière de mutations pour mieux organiser la mobilité forcée, en organisant des plans de départs de fonctionnaires et en développant la rémunération dite au mérite (sous forme de primes en particulier) en lieu et place de l'augmentation du point d'indice pour tous.

La « réforme de l'État » comporte deux volets : Fonction Publique et DGFIP. Le gouvernement entend présenter son projet de loi fonction publique de destruction des garanties statutaires fin mars. Quant au volet liquidation des emplois et des services propre à chaque ministère et administration, le Directeur Général en a dévoilé la déclinaison DGFIP le 10 décembre dans un document appelé « bâtir un nouveau réseau » présenté aux directeurs départementaux et régionaux.

Plan « bâtir un nouveau réseau » :**C'est un véritable « big crunch » qui se prépare pour la DGFIP**

Dans ce document le DG indique que le stade des restructurations, quand bien même elles étaient permanentes, est dépassé. Il s'agit maintenant de réaliser : « **non une restructuration du réseau mais de créer un nouveau réseau** ».

L'objectif est de réaliser le plan massif de suppression d'emplois prévu par le gouvernement :

« *la nouvelle organisation proposée s'appuiera sur un quantum de suppressions d'emplois conventionnel (précisé département par département en cible 2022), qui permettra de construire une proposition de montée en charge progressive* ».

Tous les services de la DGFIP ont vocation à être remis à plat et compactés pour répondre aux objectifs budgétaires de suppressions d'emplois :

C'est la suppression de centaines de services qui est programmée, remplacés par des guichets et des agents nomades :

- **Tous les SIP et SIE de moins de 50 ETP ont vocation à être regroupés. Ce qui veut dire que quasiment tous les SIP et SIE de France ont vocation à être regroupés !**
- **Il en est de même pour les trésoreries hospitalières : là aussi s'applique le couperet des 50 ETP avec périmètre de compétence aligné sur celui des groupements hospitaliers de territoire.**
- **Le resserrement des SPF sera poursuivi sur la base de la suppression des 2/3 des SPF.**
- **Pour ce qui est des trésoreries SPL est prévu un mode d'organisation fondé sur une « concentration des tâches industrialisables dans un nombre limité de back offices » pendant qu'un « cadre par EPCI serait spécialisé sur l'expertise et le conseil aux élus ».**

« *la notion de proximité* » est dite dépassée par le Directeur Général, « *la forme traditionnelle de présence de la DGFIP (un immeuble pour la seule DGFIP, des fonctionnaires présents toute l'année, des plages d'ouverture au public très larges et sans rendez vous)* » : elle aussi. Il s'agit de substituer à l'implantation de services de plein exercice une « *offre de service nouvelle (présence ponctuelle au bon moment) en augmentant les points de contact, quelle qu'en soit la forme : en particulier Maisons de Services au Public, permanences dans les locaux des collectivités locales... dispositifs mobiles* ».

En réalité, ces formes nouvelles de présence sur le terrain ont pour fonction de « *contribuer à l'acceptabilité d'un resserrement du réseau de la DGFIP* », en clair contribuer à faire passer la pilule de la suppression d'un maximum de services de la DGFIP, y compris des services de direction, PCR, PCE et CDIF qui sont cités, par un ersatz de présence sur le terrain.

Concernant les agents, le document dit que « des dispositifs RH seront mobilisés pour favoriser les mobilités géographiques ». Quels dispositifs ? En fait cela renvoie au projet de loi Fonction Publique du gouvernement qui prévoit la mise en place d'un dispositif d'appui aux restructurations sous la forme d'un accompagnement des agents dont l'emploi est supprimé « vers une nouvelle affectation correspondant à leur grade, vers un autre corps ou cadre d'emploi ou encore vers un emploi dans le secteur privé ».

Autrement dit ce qui pend au nez des agents de la DGFIP avec le plan « bâtir un nouveau réseau » c'est la mobilité forcée hors contrôle des CAP vers un autre ministère, vers la fonction publique territoriale ou même carrément un licenciement (ce n'est pas pour rien que le versement d'allocations chômage est prévu) pour ceux qui n'auront pas pu trouver un emploi vacant dans le bassin d'emploi.

Quant aux échéances, elles sont extrêmement rapprochées : le plan « bâtir un nouveau réseau » a été présenté aux organisations syndicales nationales le 9 janvier. Actuellement on en est à l'arbitrage entre la DG et le ministère pour définir l'enveloppe de suppressions d'emplois d'ici 2022 pour la DGFIP. Ensuite les choses doivent aller très vite : chaque directeur départemental recevra sa cible en suppressions d'emplois jusqu'en 2022, il devra élaborer son projet de démantèlement des services qui sera soumis à la centrale. Puis il est prévu l'ouverture d'une phase de concertation avec les élus, les OS, les cadres et les personnels dans le cadre du projet de chaque directeur validé par la centrale pour mise en œuvre.

Face à cette menace immédiate, il est donc urgent que les directions nationales impulsent le combat national pour le retrait du plan « bâtir un nouveau réseau ».

Il est d'abord urgent que les directions nationales fassent connaître l'existence de ce plan à tous les agents, qu'elles le mettent au centre d'AG organisées dans tous les départements et qu'elles se prononcent clairement pour le retrait du plan « bâtir un nouveau réseau ».

C'est urgent car pour l'instant elles ne le font pas. Dans les deux tracts intersyndicaux nationaux publiés depuis l'entrevue où le DG leur a présenté son plan, il est dit que la DG se situe au centre des préconisations d'action publique 2022, ce que tous les agents savent depuis des mois, et que l'intersyndicale se prononce pour « l'arrêt de toutes les restructurations y compris la géographie revisitée », mais pourquoi ne pas dire que les directions nationales des syndicats ont été informées de l'existence du plan « bâtir un nouveau réseau » qui concentre toutes les attaques et qu'elles en demandent le retrait ? Oui, pourquoi ne pas formuler clairement l'exigence du retrait du plan « bâtir un nouveau réseau » ?

Selon leur tactique éprouvée, le gouvernement et la DG misent sur la concertation pour faire passer leur plan, comme ils l'ont déjà fait en impliquant les directions syndicales dans des groupes de travail pour démanteler les garanties d'affectation nationales et rendre tous les agents ALD au département. Darmanin l'a dit dans une interview à Ouest France fin novembre, à propos de la mobilité des agents résultant de l'organisation du « nouveau réseau » : « Tout cela sera à négocier avec nos syndicats et les gens à partir de janvier ». Or, dans les tracts intersyndicaux les directions nationales des syndicats demandent l'ouverture d'une « véritable négociation sur l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et de nos règles de gestion », c'est à dire sur les sujets des implantations territoriales et des modalités d'affectation des agents qui sont précisément au centre du plan de la DG. N'est-ce pas une réponse positive à Darmanin, accepter de se plier par avance au cadre fixé par la DG et Darmanin alors que le combat pour le retrait de ce plan de destruction exige au contraire que les directions syndicales refusent de s'associer à une quelconque concertation dans son cadre ?

Il est tout aussi évident que ce n'est pas par des actions dispersées département par département qu'il est possible d'arracher le retrait du plan. Cela ne peut aboutir qu'à dissiper le potentiel de combat des agents et finalement contribuer à laisser passer le plan. Il faut au contraire que soit organisé un combat national, un combat centralisé, c'est le seul moyen de l'emporter. Selon quelles modalités : grève générale, manifestation nationale ? Pour déterminer les modalités qui permettent de rassembler l'ensemble des personnels dans l'action nationale indispensable, il faut s'en donner les moyens, il faut que les directions nationales des syndicats permettent aux agents de se réunir avec leurs organisations au niveau local et national pour décider de l'action efficace. Dans ce but, **il faut que les directions syndicales nationales organisent une assemblée nationale de délégués élus en AG dans l'ensemble des départements pour décider ensemble, agents et organisations syndicales de l'action nationale à engager pour arracher le retrait du plan « bâtir un nouveau réseau ».**

Dirigeants des syndicats nationaux votre responsabilité est de mettre en avant dans l'unité l'exigence du retrait du plan « bâtir un nouveau réseau »

C'est d'organiser dans toute la France des A.G. centrées sur ce mot d'ordre national!

C'est de refuser toute concertation dans le cadre de ce plan et d'impulser le combat national pour son retrait

C'est sur ces bases qu'il est possible de défaire la DG et le gouvernement

*Le gouvernement Macron-Philippe mène une politique de liquidation de l'ensemble des acquis et conquêtes des travailleurs et des jeunes - notre statut, nos droits à retraite, la sécu, le droit de la jeunesse à poursuivre des études supérieures (parcours sup), les maigres droits des chômeurs -, car c'est un gouvernement au service du capital financier et que le maintien des acquis de la civilisation, tout comme la préservation de la biosphère sont incompatibles avec le maintien du système capitaliste. Les militants regroupés autour du bulletin *Combattre Pour le Socialisme* combattent pour que soit réalisé le front unique des organisations du mouvement ouvrier pour défaire l'offensive réactionnaire de ce gouvernement et ouvrir une issue qui ne peut consister qu'en la constitution d'un gouvernement ouvrier qui exproprie les grands groupes, mette sur pied un plan de production pour satisfaire les intérêts de la population et s'engage dans la voie du socialisme pour permettre à l'humanité de prendre le contrôle de son avenir.*

**Déclaration du Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire,
pour la construction de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire (19 février 2019)**

Le projet de loi dit « anti-casseurs » : un projet de guerre contre les travailleurs et la jeunesse

***Tant qu'il en est encore temps,
il faut imposer aux dirigeants syndicaux (CGT, FO, FSU, UNEF...) :***

**Qu'ils se prononcent pour le retrait du projet de loi « anti-casseurs »
et l'arrêt de la répression**

**Qu'ils appellent dans ce but à une manifestation nationale massive
à l'Assemblée Nationale**

Le 5 février dernier, l'Assemblée Nationale adoptait en première lecture le projet de loi « visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations ». En l'état, ce projet autorise les préfets à infliger des interdictions de manifester, des peines de prison ou de lourdes amendes à des manifestants sur de simples présomptions de « trouble à l'ordre public » - à comprendre : sur de simples allégations de policiers ou de leur hiérarchie. C'est une remise en cause frontale du droit de manifester, et une affirmation brutale du « droit » de l'appareil d'État à réprimer toute manifestation comme bon lui semble.

C'est suffisant pour que le député de Courson (UDI) se soit exclamé : « *On se croit revenu au temps du régime de Vichy* ». Du côté des organisations syndicales ouvrières, enseignantes et étudiantes, pourtant : pas un geste, pas un appel, pas une mobilisation contre ce projet n'ont été esquissés à ce jour. Avec un stupéfiant cynisme, Martinez (secrétaire confédéral CGT) se lamente dans *Politis* (30/1) : « *Il est par ailleurs inadmissible que des policiers soient livrés à eux-mêmes et ne reçoivent que des ordres de dernière minute, mal adaptés. La désorganisation de la police a fait que l'utilisation des Flash-Balls et des LBD a dérapé.* » Des dizaines de tirs tendus en plein visage, des centaines de jets de grenades, dans tout le pays, sont ainsi camouflés en « dérapages ».

Un dispositif de guerre contre les travailleurs et la jeunesse

Il faut pourtant le constater: depuis trois mois, des manifestations dont ni l'ampleur ni la « violence » n'ont quoi que ce soit d'historique font l'objet d'une répression sans précédent depuis la guerre d'Algérie et le massacre de travailleurs algériens à Paris, le 17 octobre 1961. Des centaines de blessés – yeux crevés, mains arrachées, mutilés par dizaines - des milliers d'interpellations débouchant sur des condamnations par centaines à l'issue de comparutions immédiates. Jusqu'aux armes utilisées contre les manifestants (LBD, grenades, véhicules blindés...) en témoignent : ce bilan s'apparente à celui d'une guerre.

Ce bilan, Macron l'assume totalement : le 28 janvier, depuis le Caire du dictateur Sissi – premier acquéreur d'armes françaises dans le monde - il rendait un hommage appuyé à ses « forces de l'ordre ». Le 2 mars, deux représentants syndicaux lycéen et enseignant étaient visés es qualité et blessés par des tirs de LBD : le ministre de l'Intérieur Castaner est allé jusqu'à ironiser sur l'agression du dirigeant de l'UNL, syndicat lycéen. Le 4, Philippe organisait une tentative de perquisition contre Mediapart en vue d'étouffer de nouveaux développements de l'affaire Benalla.

Avec l'adoption du projet de loi « anti-casseurs », il s'agit de faire de cette répression criminelle la nouvelle « norme » de l'État bourgeois : celle d'un État policier.

L'objectif : permettre d'imposer des attaques d'une violence sans précédent

Si l'on considère les coups que le gouvernement prévoit d'assener à la population laborieuse dans l'avenir immédiat, la répression déployée ces derniers mois ne fait que préparer des batailles autrement plus violentes. Appuyés sur la collaboration zélée des dirigeants syndicaux à toutes les « concertations », Macron et son gouvernement ont planifié une offensive d'une violence sans précédent contre la population laborieuse et ses conditions de vie.

Après le saccage du droit du travail, de la SNCF et du statut des cheminots, de l'assurance-chômage, du droit aux études pour les bacheliers... : contre-réforme de la Fonction Publique aboutissant à 120 000 suppressions de postes et à la liquidation des statuts ; saccage méthodique de l'enseignement public programmé par la loi Blanquer ; hausse massive des frais d'inscriptions universitaires à commencer par les étudiants « non Européens » ; dynamitage du système de retraites par répartition... Au compte des intérêts du capitalisme français en capilotade, l'offensive continue contre les conditions de vie des travailleurs doit se poursuivre à tout prix et ne pas souffrir de trêve.

Les travailleurs et la jeunesse ne pourront faire autrement que de tenter de se dresser contre cette offensive. Préparer ces combats inévitables, c'est aujourd'hui faire tout ce qu'il est possible pour imposer aux dirigeants syndicaux : prononcez-vous pour le retrait du projet de loi « anti-casseurs ».

Il y a urgence : le 12 mars aura lieu le vote final du Sénat, suivi d'un retour-éclair à l'Assemblée. Alors, il faut exiger des dirigeants de la CGT, de FO, de la FSU, de l'UNEF... et de tout parti ou organisation se réclamant des travailleurs et de la jeunesse qu'ils appellent à une

manifestation massive à l'Assemblée Nationale pour le retrait pur et simple de ce projet de loi.

Le 19 février 2019



**Communiqué du Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire,
de l'internationale ouvrière révolutionnaire (4 février 2019)**

À bas le coup d'État impérialiste au Venezuela !

Le mercredi 23 janvier, le président de l'Assemblée nationale, Juan Guaidó, élu le 5 du même mois, se proclamait président de la république et déclarait : *« Je jure d'assumer formellement les compétences de l'exécutif national comme président en exercice du Venezuela pour parvenir (...) à un gouvernement de transition et obtenir des élections libres »*. Ce nouveau « président » autoproclamé était immédiatement adoubé par D. Trump qui considérait Maduro illégitime et, ajoutait-il : *« Je continuerai à utiliser toute la puissance économique et diplomatique des États-Unis pour faire pression en faveur du rétablissement de la démocratie vénézuélienne. »* A vrai dire, c'est la poursuite d'une offensive commencée dès le début du mois contre l'investiture de Maduro pour un nouveau mandat, et certainement planifiée depuis longtemps. Le 5 janvier, les 17 pays du groupe de Lima, créé en 2017 pour faire pression sur le Venezuela, déclaraient Maduro « illégitime ». A cette réunion, avait participé Mike Pompeo, secrétaire d'État de Trump, en visioconférence, même si les États-Unis ne font pas partie de ce groupe. La déclaration demandait que Maduro rende les pouvoirs à l'Assemblée nationale dirigée par l'opposition et suspendue depuis l'élection de l'assemblée constituante.

Le lundi 21 janvier, une vingtaine de membres de la garde nationale bolivarienne ont arrêté leurs officiers. Rapidement avortée, cette tentative a été pourtant saluée par le vice-président Mike Pence qui appelait à la destitution de Maduro. Le 23, Guaidó prêtait serment, et était immédiatement reconnu par Trump, Bolsonaro, Macri et de nombreux autres chefs de gouvernement réactionnaires d'Amérique latine.

Les États-Unis accentuent les sanctions contre le Venezuela en s'attaquant à la compagnie nationale pétrolière PSDVA, selon le site du *Monde*, le 29/01 : *« Cinq jours après avoir reconnu le chef du Parlement comme président par intérim, la Maison-Blanche s'est attaquée à la compagnie pétrolière PDVSA, accusée d'être « un véhicule de corruption ». Selon le Trésor américain, ces sanctions qui interdisent à PDVSA de faire du commerce avec des entités américaines et gèlent ses avoirs à l'étranger ont pour objectif d'empêcher « le détournement de davantage de ressources » par Nicolás Maduro. Les raffineries de Citgo, filiale de PDVSA aux États-Unis, pourront continuer à fonctionner, les transactions financières passant par un compte bloqué, a précisé le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin. »*

Derrière Guaidó et la MUD (Table d'unité démocratique), il y a la volonté de l'impérialisme de reprendre le contrôle total du Venezuela et de ses ressources pétrolières et minières, objet de convoitise pour les trusts des pays impérialistes. La seule liberté qui est en jeu est la liberté du commerce. Les travailleurs, la jeunesse, les masses pauvres du Venezuela ne peuvent rien attendre d'un tel coup d'État. Quant à de nouvelles sanctions, elles ne pourraient que frapper encore plus durement la population vénézuélienne.

Parmi les impérialismes, il y a celui qui est à l'initiative, celui des États-Unis, dans le cadre défini par Trump. Il est suivi par les gouvernements les plus réactionnaires du continent. En Europe, six pays, tous des impérialismes plus ou moins importants, ont emboîté le pas et mènent l'offensive dans le cadre de l'Union européenne pour la reconnaissance de Guaidó, avec un ultimatum d'une semaine pour organiser des élections présidentielles arrivé à échéance le dimanche 3 février. Macron y prend place, en reconnaissant Guaidó dès le matin du 4. Après avoir réveillé avec les troupes françaises en Afrique, fait affaire avec le maréchal Al Sissi, pilier de l'ordre au Moyen Orient, dont on passe sous silence les exploits en matière de démocratie, Macron fait la leçon de « démocratie » au compte des intérêts impérialistes en général, peut-être avec l'espoir de défendre ceux de l'impérialisme français.

La seule aide qui puisse être apportée en France au prolétariat et à la jeunesse du Venezuela, c'est le combat contre le soutien apporté par Macron, au coup d'État de Guaidó ; au-delà, il s'agit d'œuvrer au front unique des organisations ouvrières pour affronter le gouvernement Macron, gouvernement du capital financier, réactionnaire sur toute la ligne, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Combattre le coup d'État de Guaidó, agent des puissances impérialistes coalisées, n'est en rien un soutien à Maduro et sa politique. Il est clair, que si l'offensive impérialiste peut se développer, y compris avec le soutien des habitants des quartiers de bidonville de Caracas, c'est en raison de la catastrophe économique et sociale que vit la population laborieuse, conséquence de la politique de Maduro et Chávez. La misère et la faim, l'impossibilité de se soigner, mais aussi la répression contre les travailleurs eux-mêmes, contre les grèves ou les émeutes de la faim, voilà ce que propose le gouvernement Maduro, tandis qu'il ouvre les ressources naturelles aux capitaux étrangers. Mais le coup d'État de Guaidó ne vise en rien à alléger les souffrances des masses du Venezuela. Il vise au contraire à les mettre directement sous la botte des puissances impérialistes, à commencer par l'impérialisme des États-Unis. C'est pourquoi tout doit être fait pour s'opposer à ce coup d'État en cours, pour s'y opposer inconditionnellement, dans tous les pays concernés par la politique de soutien de leur gouvernement à cette opération, à commencer par le gouvernement Macron, en France.

4 février 2019



Supplément ALGÉRIE à « Combattre pour le socialisme » (29 février 2019)



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti ouvrier
révolutionnaire, la construction
de l'Internationale ouvrière révolutionnaire
Supplément à CPS n°71 -28 février 2019

Combattre pour le socialisme communique une déclaration parue sur le site « Maghreb socialiste » en relation avec les mobilisations actuelles en Algérie.

La jeunesse aux premiers rangs du combat pour en finir avec le régime :

- À BAS LE CINQUIÈME MANDAT

- DEHORS BOUTEFLIKA ET SON ASSEMBLÉE CROUPION

- À BAS LE «SYSTÈME» ! A BAS LE RÉGIME !

Il faut imposer aux dirigeants de l'UGTA et des syndicats autonomes de rompre avec le gouvernement et de prendre en charge l'organisation d'une

IMMENSE MANIFESTATION CENTRALE À ALGER

POUR EN FINIR AVEC LE RÉGIME

Un véritable déferlement contre le régime

Depuis vendredi, on assiste partout en Algérie à une déferlante de manifestations avec une exigence : en finir avec le régime. Ces manifestations ont lieu sous les mots d'ordre : Non au cinquième mandat ! Dehors Bouteflika (et Saïd) ! Pouvoir assassin ! Ce mouvement vient de loin : les dernières élections législatives avaient déjà été marquées par une abstention massive ; des élections accompagnées par des manifestations tendant à un boycott effectif dans certains secteurs de la classe ouvrière. Ce mouvement s'appuie aussi sur l'intense lutte de classe du prolétariat, (grève des médecins résidents qui a duré un an, mobilisations dans des bastions ouvriers comme El Hadjar mettant en cause la corruption du régime et des bureaucrates syndicaux complices, les innombrables mobilisations des étudiants et des enseignants...) Cette mobilisation n'en est sans doute qu'à ses débuts.

Tous ensemble, les travailleurs, la jeunesse, les intellectuels... défient une dictature.

Tous ensemble, en bravant les risques de répression, les travailleurs et la jeunesse sont sortis en masse pour exprimer leur rejet du régime. Le prolétariat s'est mobilisé spontanément, en veillant par ailleurs à éviter toute provocation pouvant venir du pouvoir.

D'ores et déjà, celui-ci se dispose pour affronter les masses ; c'est le sens de l'intervention du chef d'état major des armées qui a affirmé, menaçant : « *Du fait de ses missions constitutionnelles, l'Armée considère que toute personne appelant à la violence de quelque manière que ce soit et quels qu'en soient l'argument et les conditions est une personne qui ignore ou qui feint d'ignorer les aspirations du peuple algérien à vivre en paix et en sécurité.* »

Ce qui est à l'ordre du jour, c'est la chute de ce régime à l'agonie !

En haut on ne peut plus, en bas on n'en veut plus !

La candidature de Bouteflika est une tentative désespérée d'un régime aux abois. La faction dirigeante n'a pas d'autre solution pour repousser les échéances face au chaos final qui se profile dans le contexte économique et social présent.

Appuyée par le RND, le FLN, le FCE mais aussi la direction de l'UGTA, cette candidature constitue une tentative de maintien de l'ordre en place et vise à souder les clans en présence autour d'un Bonaparte. Mais en guise de Bonaparte, le régime ne peut fournir qu'un demi-cadavre ! Cette décision accentue le développement de forces centrifuges au sein du sérail.

En réalité, l'impasse dans laquelle se trouve le régime doit être mise en lien avec l'inquiétude qui les taraude quant à l'irruption des masses sur le terrain de la lutte des classes. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le régime propose dans la foulée de l'élection, la convocation d'une conférence nationale dont la fonction évidente est d'une part de tenter de dresser un cadre d'union nationale, contre le prolétariat, d'autre part de franchir un nouveau palier dans la politique de saccage des droits sociaux, de pillage des ressources au profit de la bourgeoisie algérienne et des impérialismes auxquels le pouvoir est inféodé. Mais au bout du compte, c'est l'impasse : impasse au sommet de l'État avec une crise de régime qui continue à se développer, impasse parce que l'hypothèse du surgissement de larges masses s'est confirmée de façon éclatante !

Alors que faire ?

De la mobilisation spontanée à l'organisation sous la direction du prolétariat et de la jeunesse

Il ne fait aucun doute que l'ampleur de la mobilisation spontanée a d'ores et déjà ébranlé les fondements du régime. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est de parvenir à ce que le prolétariat prenne la direction de l'organisation du combat, en imposant aux directions des organisations ouvrières (UGTA et syndicats autonomes) qu'elles prennent en charge le combat pour la satisfaction des revendications.

Il va sans dire qu'il existe un gouffre entre les dirigeants syndicaux et les travailleurs syndiqués dans ces organisations ; c'est particulièrement vrai à l'UGTA, dont la direction qui, par la voix de Sidi Saïd, a ouvertement affirmé contre les manifestants son soutien au régime. Elle est en butte à une contestation quotidienne de la part des syndiqués, comme cela s'est manifesté très récemment à Annaba et à Adrar. L'organisation du combat nécessite donc que les travailleurs se réapproprient leurs centrales syndicales pour imposer un véritable front unique. **Les syndicats n'appartiennent pas à leurs dirigeants, ils appartiennent aux travailleurs ! Les dirigeants doivent se soumettre ou se démettre !**

UNE NÉCESSITÉ IMPÉRIEUSE : imposer la rupture des dirigeants de l'UGTA et syndicats autonomes avec le pouvoir !

C'est de cette façon que pourront se dégager une perspective et une solution ouvrière à la crise.

Il est aujourd'hui impératif d'imposer le front unique UGTA et syndicats autonomes, pour organiser la centralisation du combat au compte du prolétariat et de la jeunesse.

Il faut imposer le front unique dans la perspective d'un appel à la grève générale et d'une manifestation centrale à Alger sur les mots d'ordre :

- **Pas de cinquième mandat !**
- **Dehors le pouvoir assassin !**
- **Boycott des élections !**

La réalisation de l'objectif d'en finir avec Bouteflika et «le système» doit ouvrir sur l'ÉLECTION D'UNE ASSEMBLÉE NATIONALE SOUVERAINE

Celle-ci implique que soient garantis les droits démocratiques sans aucune limitation ni condition : droit de réunion, d'expression, droit de constituer des syndicats et des partis, droit de grève, reconnaissance pleine et entière de la langue et de la culture amazigh, abrogation du code de la famille... Elle implique aussi que soit immédiatement mise fin à toute forme de répression.

Les travailleurs, la jeunesse descendent dans la rue non seulement parce qu'ils n'en peuvent plus du régime corrompu et prédateur, mais aussi parce qu'ils veulent que soient garantis le droit au travail, à la santé et au logement, le droit aux études pour la jeunesse.

Seul un véritable gouvernement ouvrier peut le faire. Il mettrait en œuvre sans délai un plan d'action pour satisfaire les revendications de la classe ouvrière et de la jeunesse. Ce plan s'articulerait notamment autour des revendications suivantes :

- Face à l'inflation : échelle mobile des salaires
- Face au chômage : échelle mobile des heures de travail (partage du travail entre toutes les mains disponibles, sans diminution de salaire)
- Face au pillage perpétré par les différentes franges de l'oligarchie : nationalisation ou renationalisation immédiate des grands moyens de production sans indemnités ni rachat
- Face à la spéculation et aux accapareurs : établissement du monopole de l'état sur le commerce extérieur
- Face aux pénuries alimentaires : une réforme agraire restituant la terre aux fellahs

Il va de soi que seule l'expropriation du capital, à commencer par l'expulsion des trusts impérialistes (français, américains, chinois...) permettra aux masses algériennes d'organiser la production en fonction de leurs seuls besoins, d'élaborer un plan de production leur permettant dans tous les domaines d'y répondre.

Pour un tel programme, la classe ouvrière et la jeunesse ont besoin d'un parti ouvrier révolutionnaire, combattant pour un véritable gouvernement ouvrier, engageant le démantèlement du tentaculaire appareil de répression, expulsant la caste parasitaire et corrompue qui gouverne aujourd'hui l'Algérie sous la houlette des puissances impérialistes.

L'émancipation des travailleurs algériens doit passer par la coopération fraternelle avec le prolétariat de Tunisie et du Maroc qui ont montré leurs capacités révolutionnaires, le premier en chassant Ben Ali, le second en engageant, malgré une dure répression, de puissantes luttes de classe contre la monarchie. Le programme d'un gouvernement ouvrier en Algérie s'inscrit nécessairement dans le combat pour les États unis socialistes du Maghreb.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les rédacteurs de « Maghreb socialiste ».



Loi Blanquer, projet de loi de « transformation de la Fonction publique »**Une nouvelle étape, décisive,
dans le saccage de l'enseignement public**

Les enseignants des lycées n'ont pas encore pleinement accusé le coup de la mise en œuvre de la contre-réforme des lycées – via les dotations-horaires massacrées et les centaines de suppressions de postes – que le gouvernement a donné le coup d'envoi, au cours du mois de février, à une offensive générale sans précédent contre l'enseignement public et les statuts. Il estime possible, de fait, d'administrer aux enseignants et à l'ensemble des fonctionnaires ce qu'il espère être une défaite décisive.

Le 19 février, à l'issue d'une semaine d'examen, la majorité LREM adoptait en première lecture le projet de loi Blanquer dit (par antiphrase) « pour une école de la confiance ». Le scrutin public au Sénat est annoncé pour la mi-mai : la procédure d'urgence étant engagée, une seconde lecture peut très bien ne pas avoir lieu, si les sénateurs adoptent le texte en l'état.

Du même élan, Dussopt présentait aux fédérations syndicales de fonctionnaires son projet de loi « pour la transformation de la Fonction publique » : quoique l'ensemble de ces fédérations (à l'exception de la CFPD) aient décidé de boycotter le Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) chargé d'entériner ce texte le 6 mars – après avoir siégé à toutes les séances de « concertation » sur ce terrain depuis plus d'un an –, le gouvernement entend bien faire adopter cette loi « avant l'été », comme il l'a annoncé.

Ces deux textes, qui se complètent et se prolongent parfaitement, visent à rien moins qu'à faire table rase de l'ensemble des piliers de la Fonction publique et de l'enseignement public tels qu'ils ont été institués au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et de tous les droits et acquis arrachés par les fonctionnaires.

Le budget de l'enseignement public : une dépense « insupportable » pour les capitalistes

Il faut, pour mettre cette offensive en perspective, commencer par ce constat : malgré leur violence croissante, les contre-réformes infligées à l'enseignement public et aux enseignants depuis des années ne sont pas parvenues à stopper l'essor des dépenses budgétaires d'éducation depuis des années. Aux yeux du gouvernement, des capitalistes français, ces dépenses sont devenues d'autant plus « insupportables » que l'endettement recommence à s'accroître, et la soif d'allègements fiscaux pour maintenir à flot les principaux groupes capitalistes est sans limite.

Ainsi, selon les chiffres fournis par le site « Forum de l'Action Publique » du gouvernement : en dix ans, de 2009 à 2019, le poste « Enseignement scolaire » du budget de l'État est passé de 59,9 à 72,7 milliards d'euros ; celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est passé de 24 à 28,1 milliards. Soit un accroissement total de 16,7 milliards en dix ans, et près du quart des dépenses totales de l'État.

Depuis 2008, la dette publique de la France s'est quant à elle accrue chaque année de plus de 100 milliards d'euros (114 milliards pour les seules prévisions pour

2019) ! Une situation aggravée par la suite sans fin de cadeaux fiscaux accordés aux capitalistes français (le manque à gagner découlant de la seule suppression de l'ISF est évalué à 3,2 milliards par an, 4,4 milliards si l'on y ajoute la « flat tax ») ou la volonté forcenée de Macron de renforcer l'appareil d'État policier et militaire.

Sans même parler de réduire la dette de l'État – qui s'apparente de plus en plus à un véritable tonneau des Danaïdes –, les besoins du capitalisme français exigent de sabrer dans le budget de l'enseignement public à un niveau sans précédent.

En 2019, les « autorisations d'emplois » dans l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche s'élèvent à un peu plus d'un million de postes. Les fonctionnaires employés dans ces secteurs représentent plus de 52 % du total des fonctionnaires en France.

Les objectifs énoncés par Macron dès sa campagne électorale de 2017 – réduire la dépense publique, supprimer 120 000 postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la Fonction publique d'État – ne peuvent être atteints sans que soit franchi un saut qualitatif dans l'avalanche des contre-réformes dans l'enseignement.

Les objectifs de la loi de « transformation de la Fonction publique »

Pour répondre aux impératifs d'économies budgétaires dans la Fonction publique à la hauteur des besoins du capitalisme, le gouvernement doit donc recourir à des mesures drastiques. C'est ce à quoi répondent les orientations fondamentales du projet de loi Dussopt :

- liquidation des garanties et protections attachées aux statuts des fonctionnaires : les CAP seraient dépossédées de leurs prérogatives en matière de mutations, d'avancement et promotions, ou encore sur le terrain des procédures disciplinaires au profit de « lignes directrices de gestion » à la discrétion des différents échelons de la hiérarchie ;

- liquidation des barèmes, grilles et des règles nationales en matière de recrutement, de mutations, de mobilité ou encore de rémunération, puisque le salaire « au mérite » est un objectif explicite ;
- substitution d'emplois contractuels aux postes statutaires, incluant le recours à de nouveaux CDD dits « contrats de projets » qui pourraient être rompus à tout moment, avec une durée maximale de 6 ans ;
- possibilité de recourir à des « ruptures conventionnelles » pour licencier les agents en CDI... mais aussi les fonctionnaires...

C'est une loi de destruction méthodique de tous les acquis arrachés par les fonctionnaires depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, des statuts. Les organisations syndicales de l'enseignement public, évincées par le projet de loi, subiraient un coup décisif ou seraient pour le moins

profondément dénaturées.

Au niveau de l'enseignement public, nombre des modalités d'application de cette loi sont déclinées par le projet de loi Blanquer.

Offensive sans précédent contre l'enseignement primaire

Dans la nuit du 15 février, un amendement à ce projet de loi Blanquer, porté par une députée LREM, était adopté par 35 députés contre 7... sur 577 députés à l'Assemblée nationale. Cet amendement, qui crée la possibilité pour les régions de fusionner administrativement les écoles et le collège d'un secteur au sein d'Établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF), ouvre la voie au laminage de l'enseignement primaire.

Ces EPSF pourront être institués dès la rentrée prochaine sur la seule décision d'un préfet et des collectivités locales. Ils induisent que les écoles regroupées seraient placées sous la direction des principaux de collège : ainsi serait brutalement réalisé le vieil objectif de soumettre les professeurs des écoles à un fonctionnaire d'autorité. Du même élan, leur liberté pédagogique serait profondément mise à mal.

Mais l'objectif central de ces EPSF est de permettre d'organiser des suppressions de postes à un degré sans précédent. Un article publié par le *Café pédagogique* (14/2) l'explique clairement : « *Le profit escompté de cette mesure est d'abord budgétaire car le dispositif permet une économie d'échelle qui se traduira par une diminution du nombre de postes d'enseignants du primaire. En effet, si une entité accueille 105 élèves et que*

le ratio fixé est d'un poste d'enseignant pour 25 élèves, l'entité dispose de bons arguments pour obtenir non pas quatre mais cinq postes d'enseignants. Cet ajustement permet que le nombre moyen d'élèves par classe dans le primaire public soit actuellement de 23,6 élèves. Mais si on change d'échelle, et que l'entité prise en compte est plus importante, on élève les seuils d'attribution de postes. Au niveau national, le profit escompté n'est pas mince puisque 46,6 % des écoles primaires publiques comportent actuellement de deux à quatre classes, et les regrouper dans de grands établissements est donc bien tentant pour l'administration centrale. » A l'échelle nationale, la mise en place des EPSF permettrait la suppression de postes par milliers.

L'offensive contre le premier degré ne s'arrête pas là : en instituant la scolarité obligatoire dès l'âge de 3 ans – une mesure sans réel effet sur les enfants concernés, puisque 97 % d'entre eux sont d'ores et déjà scolarisés en école maternelle –, le gouvernement étend de facto l'obligation de financement des écoles privées, pour les municipalités, aux écoles privées maternelles. Un siphonage des écoles publiques que les organisations syndicales et les municipalités évaluent autour entre 100 et 150 millions d'euros.

Sous couvert de « droit à l'expérimentation » : offensive contre les statuts, les conditions de travail des enseignants, les conditions d'études des élèves

C'est aussi, en partie, pour répondre aux demandes des écoles privées que le projet de loi Blanquer accroît sensiblement les possibilités de « droit à l'expérimentation » des établissements scolaires en modifiant le code de l'éducation (article 8). En effet, les représentants des écoles privées plaident depuis longtemps en faveur de la possibilité de constituer des classes uniques regroupant des élèves relevant de différents niveaux.

Mais cet article 8 va beaucoup plus loin, puisque le champ des expérimentations peut porter désormais sur « *l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire, l'utilisation des outils et ressources numériques, la répartition des heures*

d'enseignement sur l'ensemble de l'année scolaire dans le respect des obligations réglementaires de service des enseignants et les procédures d'orientation des élèves. »

Est ainsi rendu possible le « remplacement » des enseignants par des cours et activités en ligne (dispositif qui sera « expérimenté » dans certains établissements dès la rentrée prochaine, en partenariat avec le CNED), des classes à géométrie variable (rappelons que, dans le cadre de la « réforme » des collèges, était déjà proposée l'organisation de cours magistraux en amphithéâtre devant des dizaines d'élèves !). Mais surtout : la voie est ouverte en grand à l'annualisation des services des enseignants, au gré des « besoins » et surtout des moyens alloués à chaque établissement. En somme, chaque chef d'établissement disposera d'une batterie d'outils considérable pour faire avaler la pénurie budgétaire aux enseignants.

Vers une autonomie accrue des établissements

Cette pénurie, Blanquer et le gouvernement se font fort de l'organiser en mettant les établissements en concurrence. L'article 9 du projet de loi institue dans ce but un Conseil d'évaluation de l'école (CEE) totalement inféodé au ministre. Le *Café pédagogique* (01/02/2019) analyse : « *Des équipes d'inspecteurs, mais aussi d'usagers, feront une évaluation de chaque établissement tous les 5 ans. Les enseignants devront auparavant pratiquer une auto-*

évaluation préparée par le CEE. Les résultats des évaluations pourront être publiés au gré du CEE. Ce système, tout droit importé des pays anglo-saxons, devrait permettre un pilotage étroit des pratiques pédagogiques. Il renforcera la concurrence entre établissements et les pressions sur les enseignants. »

La « réforme » des lycées, par la différenciation évidente qu'elle induit en termes d'attributions de moyens à chaque

établissement, indique déjà clairement la direction générale que Blanquer entend donner à cette politique. De là à imaginer la mise au placard définitive du principe d'égalité de traitement de tous les élèves et la distinction entre établissements « d'élite » et établissements « poubelle », il n'y a qu'un pas... que franchit allègrement le projet de loi, en ouvrant la voie à l'institution d'établissements publics locaux d'enseignement international (EPLI). « Ces établissements visent une

clientèle internationale. La loi invite les recteurs à veiller à la mixité sociale dans ces établissements. Mais ils pourraient bien dès la maternelle accaparer les enfants des classes privilégiées et diminuer ainsi la mixité sociale autour d'eux. Un amendement interdit aux entreprises d'obtenir des avantages en échange de dons à ces EPLI. On craint que des entreprises achètent des places pour leurs cadres. »

Faire de la précarité la norme

Le projet de loi Blanquer remplace les structures actuelles de formation des enseignants (ESPE) au profit d'Institut nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) : la nomination des directeurs de ces instituts, de même que le « référentiel national » de formation des enseignants, sont laissés à l'entière discrétion du ministre – ce qui en dit long sur le rôle de courroies de transmission que le gouvernement entend imposer aux futurs enseignants.

Ces dispositions sont à mettre en relation avec les projets de « réforme » du recrutement et de la formation inscrits à

l'agenda social 2019 : l'objectif est de dissocier totalement les épreuves d'admission en L3 (conditionnant l'entrée en formation) et les épreuves d'admissibilité (à l'issue de la formation), ce qui a pour conséquence première que les professeurs stagiaires n'auront plus le statut de fonctionnaires stagiaires... quand rien ne permet de dire ou de penser que les « admis » deviendront des fonctionnaires, tout court.

Le projet de loi va encore plus loin en permettant d'exploiter les AED dès la L2 pour « des fonctions pédagogiques, d'enseignement ou d'éducation ».

Mettre au pas le corps enseignant

Connue des dirigeants syndicaux – qui ont prolongé le « dialogue social » par des courriers adressés à tous les députés afin de leur faire part de leurs « propositions » - le projet de loi Blanquer n'est à ce jour connu que très superficiellement par la masse des enseignants. Ce n'est pas aux publications syndicales, mais à une brève du *Café pédagogique* que les enseignants doivent d'avoir été informés de l'article 1 de ce projet de loi – qui vise rien moins qu'à imposer une forme de devoir de réserve aux enseignants, sous couvert d'« exemplarité ».

Cet article stipule : « *Par leur engagement et leur exemplarité, les personnels de la communauté éducative contribuent à l'établissement du lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation.* » Il n'est pas même indiqué que cette « exemplarité » s'impose dans le cadre des fonctions des enseignants : en d'autres termes, l'« exemplarité » peut être exigée en tout temps et en tout lieu.

Serait particulièrement visée, selon une étude d'impact communiquée aux parlementaires, l'expression des enseignants sur les réseaux sociaux. Des précédents

récents donnent un aperçu de l'usage que le gouvernement entend faire de cette disposition : ainsi en décembre dernier, une enseignante de l'académie de Dijon était convoquée par son rectorat pour avoir brocardé Macron sur un site Internet. Plus encore : au cours de l'été 2018, un professeur de philosophie de Paris, Pascal Verrier, figure notoire de SUD-éducation, était mis en retraite d'office – une mesure rarissime prise en-dehors de toutes les procédures disciplinaires réglementaires. Invalidée depuis par le tribunal, cette « sanction » inique n'a à ce jour pas été complètement levée, puisque l'enseignant n'a pas été réintégré à son poste.

Il s'agit non seulement de couper court à toute résistance du corps enseignant, mais encore de lui inculquer la servilité, pour mieux servir de courroie de transmission au dressage « républicain » que le gouvernement entend infliger à la jeunesse. C'est aussi dans ce sens que va, jusqu'à la caricature, l'amendement présenté par Ciotti (LR) et adopté à une très large majorité, qui impose aux enseignants les drapeaux tricolore et européen, ainsi que les paroles de la Marseillaise, dans chaque salle de classe.

Préparer l'affrontement avec le gouvernement

De tout ce qui précède, il ressort clairement que l'offensive du gouvernement franchit un saut qualitatif : il ne s'agit plus de « rogner » un par un les acquis des enseignants.

D'un même élan, tous les fondements sur lesquels s'est constitué le système d'enseignement public depuis des décennies, toutes les conquêtes fondamentales du corps enseignant, à commencer par leurs statuts, et jusqu'à l'existence même des organisations syndicales, sont frontalement menacés. Il en va de même pour l'ensemble des fonctionnaires : le projet de loi Blanquer est, en effet, la déclinaison du projet de loi Dussopt à l'enseignement public.

Pourtant, loin d'avoir découvert le contenu des lois Blanquer et Dussopt en février, les dirigeants des organisations syndicales enseignantes sont parfaitement informés des objectifs du gouvernement depuis des mois. Le projet de loi Dussopt a fait l'objet de plus d'un an de « dialogue social » intense : jusqu'au bout, les dirigeants des fédérations de fonctionnaires FSU, CGT, FO ont participé – jusqu'aux « groupes techniques » convoqués en février, chargés de discuter des modalités d'application de ce projet. De même : les réunions de la commission parlementaire chargée de préparer les amendements au projet de loi Blanquer ont été abondamment courtisées par les dirigeants syndicaux enseignants, qui ont fait parvenir

leurs « propositions » aux députés sur ce texte inacceptable.

Et pourtant : par un communiqué en date du 6 mars, l'ensemble des fédérations syndicales de fonctionnaires (à l'exception de la CFDT) se prononcent du bout des lèvres pour le retrait du projet de loi Dussopt. C'est que ces organisations restent traversées par des contradictions : elles ne peuvent faire totalement l'impasse sur l'aspiration des fonctionnaires, et en leur sein des enseignants, à donner un coup d'arrêt aux contre-réformes.

Il est indispensable, incontournable pour les enseignants de préparer l'affrontement avec le gouvernement. Mais le retrait des projets de lois Dussopt et Blanquer ne pourra être obtenu par le biais des sempiternelles actions de bousille proposées par les appareils : « journées d'actions », manifestations décentralisées, actions disloquées.

Nous reprenons à notre compte ce que les militants regroupés au sein du courant Front unique, dans la FSU,

avancent pour dégager la perspective :

« - Pour faire reculer le gouvernement, lui faire ravalier son projet de loi, la première condition, c'est d'imposer aux dirigeants syndicaux la rupture de la concertation avec le gouvernement, claire et nette, définitive et totale !

- La deuxième condition, c'est qu'il faut dresser de manière centralisée, contre le gouvernement et l'Assemblée nationale à sa botte, la force des millions de fonctionnaires.

- Pour cela, il faut imposer aux directions des fédérations de fonctionnaires qu'elles s'engagent immédiatement dans la préparation d'une manifestation massive de toute la Fonction publique à l'Assemblée Nationale à l'ouverture de la discussion sur le projet de loi Dussopt.

Ainsi seront réalisées les conditions permettant de balayer ce projet de loi et d'abroger ce qui en est la déclinaison à l'enseignement public : la loi Blanquer. »



Rectificatif

Un lecteur nous signale à juste titre une erreur dans l'article "A propos de l'indépendance réciproque des partis et des syndicats" paru dans le précédent numéro de CPS (n° 71). Dans la partie titrée : "La Charte d'Amiens : une avancée lors de son adoption qui se transforme en son contraire", et en rapport avec une citation de Jouhaux, il est écrit que Pelloutier est le rédacteur de la Charte d'Amiens. Saut à faire écrire les morts, c'est évidemment impossible, puisque Pelloutier est mort en 1901, plusieurs années avant le congrès d'Amiens... Il fallait lire que les thèses de Pelloutier avaient inspiré les rédacteurs de la Charte d'Amiens, et non que ce dernier l'avait rédigée. Dont acte et merci à notre vigilant lecteur.

Les militants interviennent et informent C.P.S.

Intervention du représentant du courant Front unique au Bureau national de la FSU – 11 février 2019

Ce n'est pas un événement comme un autre que ce qui s'est déroulé le 5 février dernier à l'Assemblée nationale, avec le vote en première lecture du projet de loi dit « anticasseurs ». Même dans les rangs de l'UDI, dont les représentants ont voté le texte en majorité, un député s'est exclamé : « *On se croit revenu sous le régime de Vichy* ». Du côté des organisations syndicales, pourtant, ce vote a eu lieu sans qu'aucune opposition réelle ne s'exprime : pas un geste, pas un appel, pas l'ombre d'une mobilisation ; le cortège intersyndical qui s'arrêtait à quelques centaines de mètres de l'Assemblée, le jour du vote, défilait sur de tout autres mots d'ordre.

Chacun sait les proportions monstrueuses et criminelles qu'a pris la répression contre les manifestations depuis des semaines : 11 morts, des dizaines de mutilés, des centaines et centaines de blessés, des cascades de condamnations en « comparution immédiate ». Autant de vies détruites par la répression. Des armes de guerre qui ne sont employées qu'en Israël ou testées préalablement par la dictature égyptienne. Cela, contre des manifestations dont ni l'envergure ni la prétendue « violence » n'ont quoi que ce soit d'historique.

Le gouvernement est galvanisé et franchit un cran supplémentaire dans la mise en place de l'État policier. Fin janvier, Macron crache sur les victimes de la répression depuis l'Égypte du maréchal Sissi en affirmant que les morts ne sont imputables qu'à « la bêtise humaine » – celle des manifestants. Le 2 février, deux syndicalistes identifiables et connus se font tirer dessus. Le message est clair : « *Votre place est dans les concertations ; dans la rue, nous vous tirerons comme des lapins* ». Le 4 février, c'est la tentative de perquisition à Mediapart sur ordre du gouvernement.

Le vote final de ce projet de loi aura lieu le 12 mars : la responsabilité immédiate de ce Bureau national, c'est d'appeler à une manifestation nationale à l'Assemblée pour le retrait de ce projet de loi et l'arrêt de la répression. Je demande que cette décision soit soumise au vote.

Ce n'est pas le mouvement des « gilets jaunes », limité et hétéroclite, qui explique cette marche accélérée vers l'État policier. Pour Macron et son gouvernement, il s'agit de créer les conditions d'une offensive terrible contre les conditions de vie, de travail, d'études des travailleurs et de la jeunesse – un retour en arrière tel que nous n'en avons jamais connu de notre vivant : contre-réformes des lycées et lycées professionnels, loi Blanquer, loi Fonction publique, dépeçage des universités publiques et hausses massives des frais d'inscription, plans de suppressions de postes massifs comme c'est le cas aujourd'hui à la DGFIP ou dans la Fonction publique territoriale, contre-réforme des retraites, etc.

Je souhaite insister sur deux échéances immédiates.

Le projet de loi Blanquer passe en examen à l'Assemblée nationale aujourd'hui même, en urgence : il va bien au-delà de son premier article qui entend imposer un devoir de réserve aux enseignants sous la forme du « devoir d'exemplarité ». Pillage des écoles publiques au profit du privé, sous couvert de la « scolarité obligatoire à 3 ans » ; subordination des professeurs des écoles à des fonctionnaires d'autorité ; annualisation des services sous couvert d'« expérimentation » ; évaluation des établissements et mise en concurrence. La responsabilité de la FSU est aujourd'hui d'exiger le retrait intégral de ce projet de loi.

L'avant-projet de loi « Fonction publique » doit être présenté aux organisations syndicales dans deux jours. Les organisations syndicales sont déjà plus qu'informées sur les objectifs que Dussopt a réaffirmés publiquement : suppressions massives de postes de fonctionnaires, substitution des contrats précaires aux statuts, liquidation des garanties statutaires, jusqu'aux licenciements de fonctionnaires sous couvert de « mobilité » et de « plans de départs volontaires ». Cela fait un an que les dirigeants syndicaux « dialoguent » : on voit l'usage que le gouvernement en a fait. Alors la responsabilité immédiate de la FSU est d'exiger le retrait de ce texte, de préparer le combat nécessaire pour obtenir ce retrait et dans ce sens, de boycotter les « réunions techniques » annoncées en février.

Motion présentée par le courant Front unique

Le projet de loi dit « anticasseurs » sera voté définitivement à l'Assemblée nationale le 12 mars*.

Le BDFN de la FSU exige le retrait de ce projet de loi. Il décide d'appeler à une manifestation nationale à l'Assemblée nationale le jour du vote, sur cet objectif. Il s'adresse aux directions des autres organisations syndicales (CGT, FO...) et à toutes les forces attachées à la défense des libertés démocratiques pour qu'elles en fassent de même.

(Résultat : 2 pour / 8 contre / 1 abstention / 13 refus de vote)

*(Rectificatif : le 12 mars, ce sera le vote au Sénat en 2^e lecture. La date du vote définitif à l'Assemblée nationale n'est pas encore connue.)

Intervention du représentant du courant Front unique au Conseil national de la FSU - 22 janvier 2019

Macron et son gouvernement ont bien l'intention d'appliquer, au compte de la bourgeoisie, la totalité de leur programme. Macron a rappelé, lors de ses vœux, son 1^{er} bilan : « *nombre de transformations qu'on pensait impossibles comme celle du travail ou des chemins de fer, ont été menées à bien.* »

Et son objectif pour 2019 : « *changer **en profondeur** les règles de l'indemnisation du chômage (...), l'organisation du secteur public (...) et notre système de retraite (...).* »

Le porte-parole du gouvernement a déclaré : il faut « *aller plus, vite, plus fort, plus radicalement dans les changements* ». Et le 1^{er} ministre a complété : il faut « *frapper vite, fort, agir de manière profonde* ».

Mais qu'est-ce qui permet au gouvernement de mettre en œuvre ses contre-réformes et d'envisager de poursuivre dans la même voie ? La réponse est évidente : quoiqu'il ait fait, les dirigeants syndicaux ont refusé de rompre avec lui et d'engager le combat pour le défaire. **Au contraire, ils l'ont conforté en participant à toutes les concertations qu'il avait convoquées.** Et fondamentalement, c'est cela qui a donné au mouvement hétéroclite des « Gilets jaunes » la possibilité de surgir.

La participation à cette concertation mortifère, c'est ce qu'ont fait les responsables du SNESUP et du SNES avec la loi de sélection à l'Université, la contre-réforme du bac et du lycée. Et c'est après avoir contribué à leur adoption, qu'ils en demandent le retrait.

Et que dire de la signature du protocole Fonction publique ? Quand le gouvernement bloque le point d'indice, augmente la CSG, instaure la journée de carence et prépare une loi de démolition de la Fonction publique.

Et quand la violence d'État se déchaîne contre les manifestants et les lycéens, comment ne pas être révoltés à la lecture du communiqué intersyndical du 6 décembre, qui à la demande expresse de Macron, condamne les violences des manifestants. Honte à ceux qui ont engagé le nom des organisations qu'ils représentent sur ce texte scélérat qui a permis au gouvernement d'accentuer encore sa répression la portant à un degré inédit.

Et le 10 décembre, tous les responsables syndicaux sont allés à l'Élysée aux côtés de Macron pour lui prouver leur soutien alors que monte le rejet de toute sa politique.

Le gouvernement veut utiliser son « grand débat » comme un bélier pour pulvériser les services publics en expliquant que la baisse des impôts nécessite celle de la dépense publique. Il veut instaurer des quotas pour les migrants pour préparer des expulsions massives.

À l'Université, le gouvernement a décidé d'augmenter, de manière exponentielle, les frais de scolarité d'abord pour les étudiants étrangers hors UE. Cette mesure scandaleuse fait partie d'un plan cyniquement appelé « Bienvenue en France ». La ministre de l'Enseignement supérieur organise une concertation sur ce plan pour faire entériner cette hausse. Cette concertation n'étant pas évoquée dans l'appel unitaire pour l'annulation de cette mesure, j'espère qu'un représentant du SNESUP nous annoncera que son syndicat boycottera cette concertation et s'adressera aux autres organisations pour qu'elles fassent de même.

Pour la contre-réforme de la Fonction publique, on apprend que les organisations syndicales de fonctionnaires se contentent de demander sa suspension pendant le « grand débat ». Mais la défense réelle des fonctionnaires exige de se prononcer pour le retrait pur et simple de ce projet et implique le refus de toute concertation qui ne vise qu'à faire aboutir cette contre-réforme dévastatrice. De plus, comment les dirigeants syndicaux pourraient-ils envisager de poursuivre des concertations avec un gouvernement dont les flics utilisent des armes de guerre contre les manifestants ?

Dans le 2nd degré, des mobilisations désordonnées ont lieu face aux assauts du gouvernement contre les enseignants et contre les lycéens : réforme du bac et du lycée, Parcoursup, suppression de postes, de classes, 2^e heure sup imposée, etc. Chacun sait que face à un gouvernement centralisé qui impose ses réformes, il faut un combat centralisé. Il faut en finir avec toutes ces journées d'action qui sont la négation d'un réel combat. Les enseignants aspirent à affronter Blanquer et son gouvernement. Des AG ont lieu dans de nombreux établissements. Le SNES est un syndicat national, le plus important du 2nd degré. Alors sa responsabilité est de convoquer une conférence nationale des délégués élus par les établissements qui avec les représentants syndicaux décidera de son combat.

Enfin pour conclure, Macron attaque en règle le droit de manifester avec son projet de loi qu'il veut faire adopter en urgence à l'Assemblée nationale. Tous ceux qui participeraient à une manifestation non déclarée deviendraient des délinquants et ce serait bien sûr le cas pour les lycéens. Un certain nombre d'organisations exigent le retrait de ce projet de loi et appellent dans ce but à une manifestation vers l'Assemblée le 29 janvier. C'est la responsabilité de notre fédération – et de l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier – d'être aux avant-postes de ce combat en exigeant le retrait du projet de loi et en appelant à la manifestation dans cet objectif.

Motion du Conseil syndical du Snuipp 34 réuni le 14 février à Montpellier (adoptée à l'unanimité)

Le Conseil syndical (CS) ayant pris connaissance du projet de loi contre la Fonction publique considère qu'il s'agit d'une attaque sans précédent contre la Fonction publique et contre les fonctionnaires.

Le CS s'adresse à la direction de la FSU :

- pour qu'elle refuse toute concertation sur ce projet et en exige le retrait pur et simple ;
- pour qu'elle s'adresse aux autres fédérations de fonctionnaires pour qu'elles fassent de même.

Motions du courant Front unique à la CA du SNCS-FSU - 25 janvier 2019

Pour le retrait pur et simple du projet de loi de démolition de la Fonction publique

Le gouvernement est bien déterminé à faire aboutir sa contre-réforme de la Fonction publique.

Il veut :

- Attaquer le statut de la Fonction publique dans toutes ses dimensions ;
- Substituer les recrutements sous contrat à ceux sous statut ;
- Instaurer le salaire au « mérite » ;
- Liquider de fait les Commissions Paritaires ;
- Accroître le pouvoir des supérieurs hiérarchiques ;
- Pousser les agents à quitter la Fonction publique à travers des réorganisations et des suppressions de services avec un objectif de 120 000 suppressions de postes.

C'est donc une attaque historique que le gouvernement veut porter contre le statut des fonctionnaires mais aussi contre les organisations syndicales.

Le CA du SNCS-FSU exige le retrait pur et simple de ce projet de « réforme ».

Elle s'adresse à la direction de la FSU :

- pour qu'elle cesse immédiatement toute participation aux concertations qui préparent son adoption ;
- pour qu'elle prenne l'initiative d'organiser avec les autres fédérations syndicales de fonctionnaires une puissante manifestation des fonctionnaires à l'Assemblée nationale, au moment de l'examen de la loi, pour son retrait.

Pour : 7 ; Contre : 13 ; Abs : 2

Pour le retrait du projet de loi contre le droit de manifester, contre la répression policière, Manifestation à l'Assemblée nationale pour empêcher le vote du projet de loi

La CA du SNCS-FSU se prononce pour l'arrêt immédiat de la répression policière et des poursuites engagées contre les manifestants.

Le gouvernement entend profiter de la situation pour soumettre à l'Assemblée nationale, le 29 janvier, un projet de loi dite « anticasseurs », attaque en règle contre le droit de manifestation.

La CA du SNCS-FSU se prononce pour le retrait pur et simple de ce projet de loi.

Elle s'adresse à la direction de la FSU pour qu'elle organise avec l'ensemble des organisations syndicales et celles attachées à la défense des libertés démocratiques, une manifestation à l'Assemblée nationale, le 29 janvier, pour le retrait de ce projet de loi.

Pour : 10 ; Contre : 9 ; Abs : 4

Non à la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers ! Boycott de la concertation de Vidal qui a pour objectif de faire entériner cette hausse

Le gouvernement a décidé d'augmenter, de manière exponentielle, les frais d'inscription l'université d'abord pour les étudiants étrangers hors UE. Cette mesure scandaleuse fait partie d'un plan cyniquement appelé « Bienvenue en France ». La ministre de l'Enseignement supérieur organise une concertation sur ce plan pour faire entériner cette hausse.

La CA du SNCS est fermement décidé à combattre jusqu'au bout pour le retrait de cette mesure c'est pourquoi elle se prononce contre la participation à cette concertation.

Elle appelle toutes les organisations syndicales de l'ESR à ne pas y participer.

Pour : 6 ; Contre : 11 ; Abs : 6

Motion des enseignants et personnels de l'école élémentaire de Saint-Gervais-d'Auvergne (63) – 14 février 2019

À l'heure où le gouvernement limite nos libertés, les organisations syndicales doivent agir !

En effet, la loi « anticasseurs » adoptée récemment limite le droit de manifester.

La loi Blanquer, dite de « l'école de la confiance », vise à limiter non seulement la liberté d'expression des fonctionnaires de l'Éducation nationale (article 1 adopté le 11 février 2019), mais aussi à supprimer la liberté pédagogique des enseignants.

Ces lois s'inscrivent totalement dans tous les chantiers mis en branle par le gouvernement Macron-Philippe et notamment le projet de loi Fonction publique qui revient à porter un coup décisif contre le statut :

- Recrutement sur contrat,
- Salaire au mérite,
- Liquidation du rôle des commissions paritaires,
- Plan massif de suppression de postes et de « reconversion » des fonctionnaires chassés de la FP.
- Etc. ...

Seul un réel combat contre le gouvernement permettra de l'arrêter !

Aussi les enseignants et personnels AESH de l'école élémentaire de Saint-Gervais-d'Auvergne s'adressent à l'ensemble des organisations syndicales, et notamment la FSU, pour qu'elle rompe toutes les négociations en cours avec le gouvernement et pour qu'elle engage le combat réel.

Dès à présent, les enseignants et personnels AESH de l'école élémentaire de St Gervais d'Auvergne demandent au SNUipp-FSU 63 de convoquer, dans les plus brefs délais, une assemblée générale départementale des instituteurs et professeurs des écoles afin d'organiser le combat pour obtenir le retrait pur et simple de ces lois et projets de loi, et pour infliger une défaite au gouvernement Macron-Philippe-Blanquer-Darmanin.

Adopté à l'unanimité

Intervention à l'assemblée des retraités CGT de la RATP

Intervention d'un ancien ouvrier maçon et délégué du personnel à la Ratp, puis conducteur de métro - lors de l'assemblée CGT des retraités de la Ratp, le 1^{er} février 2019, au siège de la confédération - après que Gérard Rodriguez, secteur Retraites confédéral, "eut présenté le projet de réforme des retraites du gouvernement" :

Notre assemblée doit affirmer, haut et fort, que nos syndicats de la Ratp et notre confédération ont le devoir de défendre sans équivoque notre régime particulier de retraites ainsi que l'ensemble des régimes de retraites que le gouvernement veut détruire.

Depuis plus d'un an la concertation entre le représentant du gouvernement, le haut commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye, et les dirigeants syndicaux a été engagée et se poursuit sans relâche, avec comme but avoué de détruire les régimes de retraites existants.

Alors comment peut-on lire dans le communiqué confédéral du 23 janvier 2019, sans en être révolté : « *Après plusieurs semaines de silence sur son projet de réforme des retraites, le gouvernement reprend les réunions avec les organisations syndicales et patronales. La Cgt sera reçue jeudi 24 janvier* ». Dans ce communiqué rien sur la défense inconditionnelle des régimes des retraites, ce qui vaut acceptation de leur prochaine destruction.

Le dialogue social fait des dirigeants syndicaux les complices de la contre-réforme des retraites. Si le gouvernement tient le cap qu'il s'est fixé de détruire les retraites, c'est qu'il est encouragé dans sa politique ultra-réactionnaire par la participation des dirigeants syndicaux à l'élaboration de la contre-réforme des retraites. Il faut le dire : la négociation-concertation des dirigeants syndicaux mène droit à l'anéantissement d'un des acquis les plus précieux de la classe ouvrière.

Aucune proposition ne peut être faite à ce gouvernement représentant les intérêts des capitalistes contre les acquis ouvriers. Au contraire défendre les retraites, c'est affronter le gouvernement Macron-Philippe !

À la Ratp, voilà maintenant plus d'un an qu'un projet de modification du statut du personnel où le règlement des retraites était purement et simplement rayé, a été présenté par la direction aux organisations syndicales. Notre régime particulier est l'acquis le plus cher des travailleurs et retraités de la Ratp et ce depuis son origine en 1901.

Il faut dès aujourd'hui que nos syndicats, notre confédération rompent le dialogue avec la direction et le gouvernement qui n'ont qu'un but : détruire les retraites.

Si nous voulons lutter et défendre les retraites, il faut que le représentant confédéral, présent ici à notre assemblée, s'engage fermement pour que notre confédération Cgt boycotte la concertation avec le gouvernement. Il faut qu'un appel soit lancé à toutes les confédérations et fédérations syndicales pour, dans l'unité, boycotter toute participation, toute concertation avec le gouvernement qui veut porter la hache contre les retraites. Ainsi le combat pourra s'engager contre le gouvernement Macron-Philippe.

Notre assemblée doit s'adresser aux syndicats Cgt de la Ratp pour qu'ils agissent dans ce sens.

**Motion sur l'Algérie adoptée le 7 mars par le congrès de
l'Union syndicale départementale santé et action sociale CGT du Puy-de-Dôme**

Le congrès de l'USD CGT santé action sociale 63 réuni les 7 et 8 mars 2019 salue l'immense mobilisation de la jeunesse et des travailleurs algériens pour en finir avec le régime corrompu. Les travailleurs algériens et la jeunesse se sont levés sur les mots d'ordre : Non au cinquième mandat ! Dehors le régime ! Dehors Bouteflika !

À travers leur mobilisation pour en finir avec le régime, il s'agit de la défense de leurs garanties collectives, du maintien du régime des retraites, de la gratuité des soins, du droit aux études, du maintien des subventions aux produits de première nécessité qui sont une condition de survie.

Les travailleurs et la jeunesse se mobilisent pour la conquête des libertés démocratiques (droit de constituer des partis et des syndicats, liberté d'expression, droit des femmes...).

Ils le font face à un régime qui n'a eu de cesse de réprimer les journalistes, les syndicalistes.

Dans ce mouvement, les travailleurs cherchent à se réapproprier leurs syndicats, pour les mettre au service de leurs revendications.

Fidèle à la tradition de solidarité internationale de la CGT, le congrès de l'USD apporte son soutien inconditionnel au combat des travailleurs-euses, et de la jeunesse.

Les menaces à peine voilées d'une répression brutale des manifestants mettent à l'ordre du jour la solidarité immédiate des travailleurs de France avec les travailleurs et à la jeunesse algérienne.

Le congrès s'adresse à la direction confédérale pour qu'elle prenne position dans ce sens et mette à disposition ses organisations pour apporter un soutien actif indispensable face aux menaces de répression, en proposant à l'ensemble des organisations syndicales, aux organisations de l'émigration algérienne ainsi qu'aux partis qui se réclament des intérêts des travailleurs, l'organisation d'une manifestation en direction de l'ambassade d'Algérie reprenant les mots d'ordre des travailleurs algériens !

- Soutien aux exigences de la jeunesse et des travailleurs algériens !
- Non à la répression !

motion adoptée par 29 voix pour et 16 abstentions



On nous communique

Motion de la Commission Exécutive de la CGT Finances publiques 17 (Charente-Maritime) 31 janvier 2019

Le plan du DG « bâtir un nouveau réseau », publié le 10 décembre 2018, est une véritable déclaration de guerre qui conduit au démantèlement de la DGFIP et à la destruction complète des garanties collectives des agents. Il préfigure et s'inscrit dans le projet de loi anti-fonctionnaires annoncé par MACRON pour le mois de mars.

Ce plan n'est ni discutable ni amendable, il doit être retiré purement et simplement et en totalité.

C'est pourquoi nous demandons à notre Bureau National :

- de se prononcer publiquement et expressément pour le retrait intégral du plan « Bâtir un nouveau réseau » ;
- de refuser toute « concertation » ou groupe de travail qui se situe dans ce cadre ;
- d'alerter immédiatement tous les agents sur le contenu mortel de ce projet et mettre au centre de toutes les AG de personnel l'exigence du retrait de ce plan ;
- d'organiser dans l'unité la mobilisation nationale centralisée : tous ensemble et en même temps pour le retrait du plan de la DG !

Nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour mobiliser tous les collègues de notre département sur cet axe.

Motion de la commission exécutive de la CGT Finances publiques 81 (Tarn) – 1er février 2019

Les agents des Finances publiques du Tarn ont engagé le combat !

Nous nous sommes réunis massivement jeudi 24 janvier à la DDFIP d'Albi, nous étions 100 grévistes. Lundi 28, nous nous sommes encore massivement mobilisés en grève à + de 110, devant les CFIP de Castres et Albi. Mardi, les agents bloquaient l'accueil du CFIP de Castres et l'assemblée générale (60 agents) a voté le blocage pour jeudi.

Nous nous mobilisons :

pour l'arrêt des suppressions de postes pour le retrait du plan « Bâtir un nouveau réseau »

Que contient ce « plan » ?

Pour répondre aux objectifs budgétaires de suppressions de postes (que DUSSOPT vient encore de réaffirmer le 29/01 dans *Ouest-France*), il s'agit de regrouper tous les services de moins de 50 ETP (SIP, SIE, trésoreries hospitalières), supprimer 2/3 des SPF, pour les trésoreries SPL, concentrer « les tâches industrialisables dans un nombre limité de back offices ».

Pour la DG, « la notion de proximité » ? : « dépassée » !

« La forme traditionnelle de présence de la DGFIP (un immeuble pour la seule DGFIP, des fonctionnaires présents toute l'année, des plages d'ouverture au public très larges et sans rendez-vous) » ? : « dépassée » !

Pour faire passer l'acte de décès du réseau (dans leur langage, « contribuer à l'acceptabilité d'un resserrement du réseau de la DGFIP »), serait créée une « offre de service nouvelle (présence ponctuelle au bon moment) en augmentant les points de contact, quelle qu'en soit la forme : en particulier Maisons de Services au Public, permanences dans les locaux des collectivités locales... dispositifs mobiles ».

Sur l'autel des suppressions de postes, c'est l'ensemble des services de la DGFIP qui est sacrifié : restructurations, relocalisations, suppressions. Pour les contribuables, qui seront livrés à eux-mêmes, une illusion de service public, un ersatz de présence sur le terrain.

Et les agents ? Le document dit que « des dispositifs RH seront mobilisés pour favoriser les mobilités géographiques ». Cela tombe bien, le projet de loi Fonction publique du gouvernement prévoit la mise en place d'un dispositif d'appui aux restructurations sous la forme d'un accompagnement des agents dont l'emploi est supprimé « vers une nouvelle affectation correspondant à leur grade, vers un autre corps ou cadre d'emploi ou encore vers un emploi dans le secteur privé ».

Ce plan de liquidation de nos emplois, de nos services, doit être retiré. Les organisations syndicales doivent refuser la concertation annoncée par la DG pour discuter de ce plan.

Nous avons engagé le combat, dans le Tarn comme dans d'autres départements, mais pour faire reculer la DG, il faut aller plus loin. Nous ne pouvons disperser nos forces.

Cette revendication peut unifier le combat de l'ensemble des agents de la DGFIP.

Le combat doit être national et centralisé, dans l'unité de nos organisations syndicales.

La commission exécutive de la CGT Finances publiques 81 s'adresse à la direction nationale de notre syndicat : impulsez et organisez le combat dans l'unité avec les autres organisations syndicales, au niveau national, pour :

- Le retrait du plan « Bâtir un nouveau réseau »
- Refusez toute concertation autour de ce plan.



Aperçus sur la Belgique

Après la grève générale du 13 février 2019

Le 13 février, les syndicats belges (FGTB, CSC et CGSLB) ont appelé à une grève générale d'un jour. Au centre des revendications, la fixation de la « norme » régissant pour deux ans les augmentations maximales de salaire autorisées afin d'éviter, au nom de la compétitivité, un dérapage par rapport aux voisins français, néerlandais et allemands. La norme salariale sert en quelque sorte d'encadrement pour la concertation sur les salaires au niveau des conventions collectives et des entreprises. La norme salariale fixée ne peut pas être dépassée par des conventions conclues au niveau intersectoriel, sectoriel, de l'entreprise ou individuel. La Loi sur la norme salariale s'applique aux employeurs et aux travailleurs du secteur privé et a été étendue en 2015 aux entreprises publiques. Pour la fonction publique, elle sert de fait de référence.

Suite à la concertation au sein du Groupe des dix, instance de collaboration de classe au plus haut niveau regroupant les principaux représentants des travailleurs (syndicats) et des employeurs (organisations patronales, dont la Fédération des entreprises de Belgique - FEB - qui le préside), la norme est fixée dans une convention collective de travail conclue au sein du Conseil national du travail [autre instance de collaboration de classe et de cogestion] et elle est rendue obligatoire par le Roi. Le respect de la norme salariale est vérifié au niveau de l'employeur qui peut être soumis à amendes s'il ne la respecte pas. Elle avait été établie à 0,3 % pour 2011-2012, 0,0 % pour 2013-2014, 0,8 % pour 2015-2016, 1,1 % pour 2017-2018. Il convient de souligner qu'il s'agit d'un « maximum

disponible ». En aucun cas, cette norme ne s'applique mécaniquement, contrairement à l'« *index* » : en Belgique, la plupart des travailleurs bénéficient encore de l'indexation automatique des salaires sur la base de l'indice des prix à la consommation. Un acquis datant de 1920, qui a été raboté par de multiples réformes, et que la bourgeoisie voudrait supprimer. Mais, jusqu'à nouvel ordre, elle a échoué.

À l'ouverture des discussions entre patrons et syndicats autour de l'Accord interprofessionnel (AIP), le gouvernement et le patronat proposaient 0,8 % pour 2019 et 2020. Les syndicats revendiquaient 1,5 %. Les syndicats ont alors appelé à une grève nationale en dénonçant notamment la « *faiblesse de la marge disponible* ». Ce qui, de fait, revient à accepter le cadre d'une collaboration sur ce qui serait supportable pour la bourgeoisie, à savoir un encadrement des salaires.

La grève du 13 février a été largement suivie. Les administrations publiques, les transports, la poste, les écoles, les hôpitaux, les entreprises et centres commerciaux ont été touchés par cette grève massive. Dans les entreprises privées, dans les ports comme à Anvers, les piquets de grève se sont multipliés. Le trafic aérien a été paralysé. Une expression de l'aptitude au combat du prolétariat belge. Au soir de la grève, le gouvernement Michel a demandé aux syndicats de reprendre la concertation avec le patronat au sein du Groupe des dix.

Vers une capitulation face aux patrons et au gouvernement ?

Répondant à l'injonction du gouvernement, les dirigeants syndicaux ont obtempéré. Le 25 février, la réunion du Groupe des dix a abouti à un projet d'accord qui va être soumis à l'approbation du gouvernement. Nul doute que ce dernier ne projette de l'entériner, mais au Parlement, il peut être confronté à l'opposition du N-VA (*Nieuw-vlaamse Alliantie*, ou Nouvelle Alliance flamande) qui n'est plus au gouvernement et qui déplore les maigres concessions sur les prépensions. Ce projet satisfait les patrons : « *La réunion a été difficile et longue, mais nous sommes très contents d'avoir trouvé un projet d'accord* », a déclaré Bernard Gilliot, président de la FEB. Selon *L'Écho* du 26 février : « *De son côté, le président de la FGTB, Robert Vertenueil, préférerait évoquer un "avant-projet d'accord" et se refusait à entrer dans les détails. "Cet avant-projet est fait de tellement d'équilibres et de précisions qu'il est impossible de dire s'il est bon ou s'il est mauvais", a commenté le responsable du syndicat socialiste, ajoutant que la méthode et l'ambiance des discussions étaient positives* ». Le projet doit être soumis aux instances de direction de la FGTB, sachant que ceux de la CGSLB ont annoncé qu'ils approuveraient et que c'est probablement ce que feront ceux de la CSC. Du côté de la FGTB : « *La FGTB n'a pas encore de position ferme*

et définitive sur un oui ou non. Le temps de la consultation a démarré », a résumé Robert Vertenueil, tout en se félicitant de la reprise d'une vraie concertation, après avoir déclaré à l'aube de la grève : « *Nous sommes toujours prêts à mobiliser les travailleurs quand on ne veut pas négocier sérieusement avec nous* ».

La FEB est satisfaite, et pour cause. En ce qui concerne la marge d'augmentation « *les partenaires sociaux ont donc suivi l'avis du Conseil central de l'Économie* [instance de cogestion à laquelle sont intégrés les dirigeants syndicaux - ndlr] *qui a récemment réévalué [fort à propos - ndlr] cette marge d'augmentation salariale pour la porter au même niveau que ces deux dernières années.* » Soit 1,1 %. En contrepartie, le patronat a obtenu, toujours selon *L'Écho* : « *pour les entreprises en difficulté et en restructuration, l'âge de la prépension a été rehaussé et passera de 56 à 58 ans cette année, 59 ans en 2020 et 60 ans fin 2020* [ce qui, de fait, consiste à avaliser la contre-réforme des retraites - ndlr] ; *le salaire minimum a été augmenté de 1,1 %, soit 10 centimes de l'heure, largement en deçà de la hausse de 10 % escomptée par le syndicat socialiste notamment.* "Nous tablions sur plus", a reconnu mardi matin Miranda Ulens, secrétaire générale de la FGTB ; *le patronat a obtenu de porter le nombre d'heures*

supplémentaires par an à 120 par travailleur contre 100 actuellement ».

S'il y a un combat possible et nécessaire au sein de la FGTB, c'est évidemment celui pour que ses dirigeants rejettent l'accord. Sur le site de la FGTB wallonne, on apprend : « *Le Bureau de la FGTB wallonne réuni ce jeudi 28 février a procédé à une première analyse du projet*

d'Accord interprofessionnel (AIP 2019-2020). Il est très probable qu'au terme de ces consultations, la tendance exprimée au Bureau de ce matin se confirme et qu'une majorité se dégage à la FGTB wallonne pour rejeter le projet d'AIP. Une majorité d'avis négatifs se dégage en l'état actuel du texte. »

Quatre ans de gouvernement Michel

Avec la constitution du gouvernement Michel (gouvernement d'alliance CD&V-Chrétiens-démocrates et flamands ; MR-Mouvement Réformateur ; N-VA-Nouvelle Alliance flamande ; Open VLD-Libéraux et démocrates flamands) en octobre 2014, le prolétariat belge a été confronté à une offensive de grande ampleur. Selon la FGTB, « *depuis octobre 2014 et la mise en place du gouvernement des droites MR-NVA-CD&V-VLD, les droits sociaux ont fait un bond en arrière de plusieurs décennies. En quatre ans de gouvernement Michel, des pans entiers de la sécurité sociale et de la protection sociale ont été ébranlés et les travailleurs actifs n'ont pas été épargnés ».*

La FGTB énumère notamment : blocage des salaires en 2015, marge d'augmentation salariale limitée en 2016 à 0,5 % en brut, hausse de la TVA sur l'électricité de 6 à 21 %, introductions de plusieurs formes de travail sans cotisations ou cotisations limitées aux frais de la sécu (flexi-jobs, travail associatif), relèvement ou non remboursement du prix de certains médicaments, augmentant la part à charge du patient de 9 % en moyenne, suppression de l'obligation d'appliquer le tiers payant pour les malades chroniques, révision à la baisse du salaire de référence pour le calcul des indemnités de maladie, réduction du montant de l'allocation de chômage

temporaire (65 % au lieu de 70 % du salaire plafonné), relèvement de l'âge de la retraite de 65 ans à 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030, liquidation progressive des systèmes de pension de la fonction publique, projet de pension à points, introduction de l'intérim dans les services publics fédéraux et régionaux et dans les entreprises publiques, réduction des cotisations sociales employeur de 32 à 25 %, liquidation du statut des agents de la fonction publique et priorité au travail contractuel au détriment de l'emploi statutaire, non remplacement de 4 fonctionnaires sur 5 (départs volontaires, licenciements, pensions, maladies...).

Cette offensive répond aux besoins du capitalisme belge. Et ce n'est que le début d'une offensive générale.

Force est de constater que malgré le développement de très nombreuses luttes partielles (Ryanair, Carrefour, postiers, cheminots...) et d'importantes manifestations contre la réforme des retraites et la loi Peeters - loi « travail » qui est comparée à la loi El Khomri -, le prolétariat belge a subi, impuissant de fait par l'absence de toute perspective politique de combat ouverte par la FGTB en particulier. Cette dernière a multiplié les journées d'action sans lendemain, les menaces de grève générale qui ont fait long feu comme en octobre 2018.

Retour sur les élections communales et provinciales du 14 octobre 2018

Les élections communales et provinciales ont été marquées par un nouveau recul du PS et du SP.A en Wallonie et en Flandre.

En Wallonie, le PS passe de 80 élus aux provinciales de 2012 à 67 élus en 2018. Il perd 15 % de ses élus aux communales, passant de 229 élus à 193. En fait, jamais les résultats du PS wallon n'ont été aussi bas. Dans les communes bruxelloises, maigre consolation, le PS se maintient globalement avec 28,4 % des exprimés contre 29,12 % en 2012. En Flandre, le déclin du SP.A se confirme dans ses derniers bastions : Il perd Bruges, enregistre des résultats catastrophiques un peu partout ailleurs (-10 % à Ostende, -6 % à Gand, -5 % à Louvain). Incontestablement, aux yeux d'une grande masse de travailleurs, les partis socialistes sont largement discrédités – tant par la politique qu'ils ont menée dans les différents gouvernements (fédéral, régionaux et dans les communes) que par les divers scandales de corruption de nombre de leurs mandataires.

Dans toute la Belgique, il y a une progression incontestable des partis Verts (Écolo en Wallonie, Groen Flandre). Plus de 16 % des exprimés en Wallonie, 16,8 % dans les 19 communes bruxelloises, en Flandre, par exemple, 19,4 % à Anvers et 18 % dans le Brabant flamand. Comme dans de nombreux pays (par exemple en

Allemagne récemment en Bavière), les partis dits Verts sont les premiers bénéficiaires de l'affaiblissement de la social-démocratie, mais ils bénéficient aussi d'un report de l'électorat des autres partis bourgeois, en particulier ceux actuellement au gouvernement.

En Flandre, le parti associé au gouvernement Michel, le N-VA (Alliance néo-flamande, parti ultra-nationaliste, raciste et xénophobe qui milite pour l'indépendance de la Flandre et qui se réfère à l'Alternativ für Deutschland (AfD) en Allemagne), subit un revers au profit en particulier du Vlaams Belang (VB), autre parti nationaliste flamand classé d'extrême droite. Ce revers n'est pas étranger à la décision du N-VA de quitter en décembre 2018 le gouvernement Michel dans la perspective des élections fédérales de mai 2019 (voir plus loin).

En résumé, le 14 octobre dernier, les élections communales et provinciales ont vu les quatre partis de la coalition fédérale (les libéraux francophones, MR, du Premier ministre Charles Michel ; les libéraux flamands, Open-VLD ; les chrétiens-démocrates flamands, CD&V ; la N-VA) perdre de leur audience. Leur électorat s'est en partie reporté sur les écologistes (Groen en Flandre et Écolo du côté francophone), en particulier en Wallonie et en Flandre.

En Flandre, une partie significative des électeurs du N-VA a porté ses voix sur le Vlaams Belang.

Enfin, ce qui doit être apprécié, c'est la percée spectaculaire du PTB (Parti des travailleurs belges), voir plus bas.

Le déclin de la social-démocratie

Il faut rappeler qu'en 1978 la social-démocratie a anticipé l'adaptation au fédéralisme et la réforme constitutionnelle de 1993, avec la scission du parti en une aile francophone (le PS) et une aile flamande (le SP.A).

Si le PS s'est maintenu peu ou prou entre 2003 et 2010, aux élections fédérales de 2014 il paye le fait qu'il a dirigé

avec Di Rupo un gouvernement de coalition avec les partis bourgeois constitué en 2011. Le PS.A en Flandre s'effondre, en perdant près de 40 % de son électorat depuis 2003.

	2003		2007		2010		2014	
	voix	% expri.	voix	% expri.	voix	% expri.	voix	% expri.
PS	885 992	13,0	835 605	10,9	894 543	13,7	787 058	11,7
SP.A	979 750	14,9	684 390	10,3	602 867	9,2	595 466	8,8
total	1865742	27,9	1519995	21,2	1497410	22,9	1382524	20,5

Les élections provinciales d'octobre 2018, qui ne concernent que la Flandre et la Wallonie et non Bruxelles, ont confirmé cette tendance. Ces élections sont considérées comme un sondage grandeur nature pour les élections fédérales. Dans les provinces wallonnes, le PS perd en moyenne 6 % des voix en 2018 par rapport à

2012. En Flandre, la SP-A perd à nouveau 3 %. Les prochaines élections fédérales de mai 2019 seront pour la social-démocratie un test de grande importance.

Mais il faut noter que cette perte d'audience de la social-démocratie s'inscrit dans une tendance qui date de l'après-guerre. Pour mémoire :

Partis	1946	1950	1961	1981	1991
	% exprimés	% exprimés	% exprimés	% exprimés	% exprimés
PSB	31,6	35,1	36,7		
PCB	12,7	4,7	3,1	1,2	2,0 (PCB et KP)
PS				12,17	13,5
SP-A				12,36	12,0
total	44,7	39,8	39,9		27,5

Le PCB a disparu de la carte électorale (il s'est scindé en deux en 1989 : PCB en Wallonie, KP en Flandre). Pour la social-démocratie, la chute s'explique d'abord par sa

participation à de multiples reprises à des gouvernements d'alliance avec les partis bourgeois, par exemple sans interruption de 1988 à 2014 pour le gouvernement fédéral.

L'émergence du PTB (Parti des travailleurs belges)

L'un des faits notables des dernières élections communales, c'est l'émergence du PTB en particulier en Wallonie et dans l'agglomération de Bruxelles. Lors des élections de 2012, ce parti avait été crédité de 5,7 % des voix nationalement. En 2018, il frôle la barre des 10 %. Sa percée est spectaculaire en Wallonie, alors qu'il stagne en Flandre. A Bruxelles, il passe de 1,6 % des exprimés en 2012 à 11,6 % en 2018, progressant de 2 à 35 élus. Aux élections provinciales, il réalise 13,4 % des exprimés dans la province de Liège, 11,91 % dans celle du Hainaut. Dans plusieurs communes ouvrières, qui restent des places fortes du PS malgré une érosion sensible, le PTB réalise par exemple : 13,6 % à Molenbeek, 15,7 % à Charleroi, 16,3 % à Liège, 24,5 % à Herstal, 24,2 % à Seraing. Les gains du PTB ont été rendus possibles par le ralliement massif d'électeurs PS (et d'anciens électeurs du PC moribond), qui ont ainsi condamné la politique de collaboration des dirigeants socialistes avec le gouvernement, la cogestion des communes avec le MR (Mouvement Réformateurs, de Michel) et exprimé leur aspiration d'en finir avec le gouvernement Michel.

Proclamé en 1979, le PTB est issu d'un regroupement d'organisations, Amada, essentiellement présente en

Flandre, qui s'était constituée en 1970 comme une fédération de différents courants maoïstes. A partir de 1979, les oripeaux de la référence au maoïsme sont totalement abandonnés. Le PTB se réclame du marxisme et du socialisme. Il s'est investi dans de nombreuses luttes ouvrières et de la jeunesse. Il a acquis une audience significative auprès de nombre de militants de la FGTB. De ce point de vue, il doit être considéré comme une organisation appartenant au mouvement ouvrier. Le PTB revendique d'être passé de 8000 adhérents en 2014 à 18000 aujourd'hui. Dans un premier temps, nombre de militants issus du PC belge l'ont rejoint. Mais il faut noter que, par ailleurs, il affiche ses sympathies pour LFI en France ou pour Podemos en Espagne, ou encore Ada Colau à Barcelone. Jusqu'à présent, force est de constater que les dirigeants de ce parti se refusent d'aller au-delà d'un simple mouvement de résistance face au gouvernement et au patronat. Ils se contentent de répercuter les appels syndicaux cautionnant ainsi leurs journées d'action.

Le 24 février, le PTB a présenté son programme pour les prochaines élections du 29 mai 2019 : « Un plan pour le changement social avec 840 propositions concrètes et

positives. Un plan de changement dont les thèmes majeurs sont le fossé grandissant entre riches et pauvres, le pouvoir d'achat, le climat et la justice fiscale ». Bien entendu, on y trouve de multiples revendications correctes. Mais il ne propose guère plus que d'arrêter le gouvernement Michel et d'« humaniser » le capitalisme. Une sorte de socialisme municipal. Mais aucune réponse n'est donnée en termes de perspective gouvernementale et de combat pour le front unique des organisations ouvrières, syndicats et partis. Néanmoins, il faut noter qu'après les élections communales, le PTB, contrairement au PS et au SP.A, s'est refusé à toute participation à des coalitions avec les partis bourgeois.

Sur la question de l'UE, les dirigeants du PTB se sont exprimés. A la question « *Le PTB au pouvoir ira-t-il de pair avec un «BelXit» ?* Il est répondu : « *Non, assure Raoul Hedebouw. Nous sommes dans la désobéissance réglementaire. On n'appliquera pas les règlements européens. Par contre, la zone géographique et politique*

européenne, on l'accepte. On est à l'ère d'un monde du travail européen qui se construit au niveau économique mais pas encore au niveau politique. » Sur la question de l'immigration : « *Nous demandons un renforcement des frontières, du contrôle, au niveau européen. Il faut distinguer le droit d'asile de la migration économique. Les gens qui fuient les guerres, les conflits, relèvent de la Convention de Genève et il n'y a pas à discuter. Puis, il y a la répartition de ces réfugiés ; nous proposons qu'il y ait une instance européenne indépendante qui s'en charge. En faisant la distinction entre les réfugiés qui ont des attaches dans certains pays et peuvent retrouver de la famille, et les autres qui seraient répartis de la manière la plus objective possible. En revanche, quand les personnes n'ont pas de chances d'être acceptées, on doit pouvoir accompagner leur retour d'une manière humaine et durable. De la fermeté et de l'humanité. »*

Quelle perspective politique ?

En décembre 2018, le gouvernement belge a connu une nouvelle crise. Le 9 décembre, le N-VA a quitté le gouvernement sous prétexte de désaccord avec la signature par la Belgique du pacte des Nations Unies sur les migrations. Le N-VA est le parti le plus important en Flandre, et les Flamands représentant les cinq neuvièmes de la population belge, c'est aussi le parti le plus important du royaume. En 2014, lors des dernières élections législatives, le N-VA a réussi à attirer vers ses listes 20,36 % des suffrages, soit un Belge sur cinq ou plus précisément deux Flamands sur cinq. Le gouvernement Michel s'est retrouvé en minorité au Parlement, la coalition gouvernementale ne disposant que de 52 députés sur 150. PS, SP.A, Écolo et Groen notamment ayant refusé de répondre favorablement à sa demande de soutien au cas par cas pour chacun des dossiers inachevés portés par la coalition, le Premier ministre Charles Michel a présenté sa démission au roi Philippe, le 18 décembre. Le 21 décembre, le roi l'a accepté en lui demandant d'expédier les affaires courantes jusqu'aux prochaines élections de mai 2019 (ce qui confirme une fois de plus le rôle essentiel que joue le monarque dans le contexte d'une crise pour assurer la continuité de l'État).

La rupture du N-VA annonce une situation instable. La coalition constituée en 2014 avec un parti francophone et trois partis flamands résultait en partie d'un compromis avec les partis politiques, dont essentiellement le N-VA et le VB, partisans de dépasser le fédéralisme afin d'instituer une confédération. Lors de la préparation des élections fédérales de mai prochain, la question va prendre une grande importance. D'ores et déjà, le N-VA a réengagé une campagne. Dans la perspective d'une confédération, il y aurait remis en cause nombre d'acquis fondamentaux du prolétariat belge, comme la sécurité sociale unique, l'assurance-chômage, le régime des retraites et des pensions, l'indexation des salaires, les conventions collectives nationales.

Pour le prolétariat, les prochaines élections poseront la question de quelle perspective politique. En Belgique comme ailleurs, le premier frein au combat du prolétariat face à la

bourgeoisie et ses gouvernements, c'est l'absence de toute perspective politique.

C'est la politique de collaboration de classe menée à tous les niveaux (gouvernements fédéraux, provinces, communes) par les dirigeants du PS et du SP.A avec les partis bourgeois (Parti chrétien, démocrate et flamand -CD & V, Centre Démocrate Humaniste -CDH, Libéraux Démocrates Flamands -Open VLD, Mouvement Réformateur -MR, Alliance néo-flamande -N-VA, mais aussi les partis « verts » - Écolo et Groen) qui constitue le premier obstacle. Mais le refus de la direction de la FGFB de rompre la cogestion avec le gouvernement et le patronat jusqu'au plus haut niveau, le Groupe des dix, contribue aussi, fondamentalement, à réduire à l'impuissance le prolétariat.

La tâche d'une organisation combattant pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire est de prendre toutes les initiatives pour organiser les travailleurs afin d'imposer aux partis PS et SP.A, ainsi qu'aux dirigeants de la FGFB, de rompre avec la bourgeoisie. Sa tâche est d'opposer à la collaboration de classe le front unique des partis et organisations se réclamant du prolétariat. La perspective politique qui doit être ouverte est celle d'un gouvernement issu du front unique ouvrier : gouvernement du PS, du SP.A et du PTB, appuyé sur la FGFB, gouvernement duquel les masses, en s'organisant sur leur propre plan, pourraient arracher la satisfaction de leurs revendications. C'est pourquoi, à l'occasion des prochaines élections de mai 2019 - législatives et fédérales -, une telle organisation devrait se prononcer pour un vote exclusif pour le PS, le SP.A, le PTB dans la perspective d'un gouvernement ouvrier. D'un tel gouvernement, les masses exigeraient d'en finir avec la monarchie, d'abroger toutes les réformes réactionnaires mise en œuvre par les gouvernements bourgeois précédents.

Il s'agit de s'organiser pour ouvrir une issue qui ne peut consister qu'en la constitution d'un gouvernement ouvrier qui exproprie les grands groupes, mette sur pied un plan de production pour satisfaire les intérêts de la population et s'engage dans la voie du socialisme pour permettre à l'humanité de prendre le contrôle de son avenir.

Brésil**Bolsonaro lance l'offensive, comment y résister ?****Les premières mesures du gouvernement de Bolsonaro, une déclaration de guerre au prolétariat et à la jeunesse**

Bolsonaro et son gouvernement ont pris leurs fonctions le 1^{er} janvier 2019. Sept militaires, des représentants des églises évangéliques, la représentante des lobbys agrariens, surnommée « madone des pesticides », le juge Moro qui a enfermé Lula avant les élections : ce gouvernement représente la coalition de tous les groupes et intérêts réactionnaires de la bourgeoisie brésilienne. Bolsonaro a placé Dieu au-dessus du Brésil, et le Brésil au-dessus des intérêts de tous. Cela ne l'a pas empêché de se placer sous l'aile de l'impérialisme yankee, et de Trump, en confirmant le projet de déplacement de l'ambassade du Brésil à Jérusalem, en offrant aux États-Unis la possibilité d'ouvrir une base militaire au Brésil, proposition peu appréciée par les représentants de l'armée brésilienne. Le style de Bolsonaro était d'emblée rempli de contradictions. Mais il est un terrain sur lequel il a été constant, il a immédiatement déclaré la guerre au mouvement ouvrier.

Le 2 janvier, les premiers décrets ont été pris par le gouvernement, dès sa première réunion. Le premier décret parle de lui-même : Bolsonaro décide de diminuer le salaire minimum, limitant l'augmentation concédée précédemment par Temer, le faisant repasser au-dessous de la barrière des 1000 Reals, soit moins de 240 euros. Dans la foulée, il a déclaré que les travailleurs brésiliens avaient trop de droits, en mettant en cause la justice du travail.

Un projet de loi a été déposé dans la semaine suivante, la PEC 300, qui approfondit l'attaque contre les droits des travailleurs. Dans cette proposition, on retrouve l'obligation de passer par une conciliation avant tout recours à un tribunal de la justice du travail, mais aussi l'inversion des normes en termes d'accord social par rapport à la loi, et enfin l'autorisation de l'allongement de la journée de travail à 10 heures dans le cadre de la semaine de 44 heures.

Bolsonaro a lancé l'offensive idéologique sur tous les terrains, en faisant disparaître les programmes sur la diversité, le respect des droits de l'homme, la lutte contre le racisme, en expliquant que l'école « *devait former des citoyens prêts à entrer sur le marché du travail, contrairement aux gouvernements précédents qui ont investi dans la formation de mentalités esclaves des idées à dominante socialiste.* »

Dans le même conseil des ministres, il a été annoncé que le gouvernement se séparerait des employés de l'État qui seraient « communistes », c'est-à-dire qui s'opposeraient à lui, visant tout particulièrement les militants du

mouvement ouvrier, syndicats et partis. Selon le chef du gouvernement, Onyx Lorenzoni : « *C'est le seul moyen de gouverner de façon efficace et de faire ce que la société brésilienne a décidé par les urnes : mettre fin aux idées socialistes et communistes qui nous ont menés au chaos actuel, avec le chômage (...), l'insécurité des familles, les mauvaises prestations du système de santé et des écoles qui endoctrinent au lieu d'éduquer.* » Dans un premier temps, les contractuels et non-titulaires sont concernés. Apparemment 320 personnes auraient perdu leur emploi, mais le message vaut manifeste. Quant à la mesure provisoire MP 870, elle place les associations civiles sous le contrôle et la surveillance du secrétariat du gouvernement, limitant ainsi les droits des individus comme le droit d'association.

Paulo Guedes, ministre de l'économie, a commencé à annoncer un très vaste plan de privatisations selon une procédure accélérée : ce dernier doit toucher une centaine d'entreprises et propriétés de l'État. Les secteurs des transports (ports, aéroports, routes), de l'énergie (Petrobras, Electrobras), de la banque sont particulièrement concernés. Il a aussi annoncé une simplification et un allègement des impôts. Le gouvernement a aussi placé la FUNAI, administration destinée à défendre les Indiens, sous l'autorité du ministère de l'agriculture, qui a toute latitude pour agir dans le domaine des défrichements, de la propriété foncière et dans celui de la répression des mouvements comme ceux des paysans sans terre (MST) ou des travailleurs sans toit (MTST). Quant à la ministre de la famille, pasteur de son état, elle a rappelé : « *les garçons en bleu, les filles en rose* ».

Quelques semaines plus tard, le gouvernement poursuit son offensive en obtenant l'accord du président du congrès des députés, Rodrigo Maia, pour présenter un projet de contre-réforme des retraites qui repousse l'âge de départ à 62 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, et qui modifie aussi le financement des retraites en introduisant une part de capitalisation, c'est-à-dire en soumettant les retraites au rendement des actions et au capital, contre le système répartition en vigueur, assurant la solidarité de classe. La durée de capitalisation nécessaire pour assurer une rente serait de quarante ans. Par ailleurs, la contre-réforme prévoit une durée de transition de la répartition vers la capitalisation d'une douzaine d'années. Conséquences : la chute massive des retraites, la destruction de la sécurité sociale et la soumission des salaires aux banques et aux capitalistes.

Face à cela, quelle réaction des organisations ouvrières ?

L'élection de Bolsonaro place les directions syndicales, d'abord celle de la CUT, en première ligne. La politique rageusement anti-ouvrière de ce dernier, que nul ne peut ignorer, pas même un bureaucrate syndical, pose la

question de la rupture, de la préparation de la résistance à l'offensive. Hélas, la direction de la CUT a pris le parti strictement opposé : le 18 décembre 2018, dans une interview au quotidien *El País* pour son édition

brésilienne, Vagner Freitas, le secrétaire général de la CUT, s'exprimait longuement sur la position à adopter face au gouvernement.

« Question : *Quelle posture va adopter la CUT face au gouvernement Bolsonaro ?*

Réponse : *Le gouvernement Bolsonaro a été élu en faisant une proposition qui a fait illusion pour de nombreux brésiliens dont une partie des travailleurs. Il a été élu avec des fake news et en utilisant des stratégies venues d'autres élections. Mais il est vrai qu'il a été élu par 57 millions de personnes et qu'il va prendre le pouvoir le 1^{er} janvier. La CUT va avoir besoin de négocier avec le gouvernement pour l'intérêt des travailleurs. Au contraire de ce que nous avons fait avec Temer, qui n'a jamais été élu, monsieur Jair Bolsonaro, avec toutes les critiques que nous pouvons lui adresser a été élu président de la République. Nous allons donc le traiter ainsi, comme quelqu'un qui a été élu et à qui nous allons adresser la plateforme revendicative des travailleurs pour négocier. Nous allons défendre les travailleurs de quelque attaque qui puisse avoir lieu, mais c'est différent de la vision que nous avons avec Temer. Nous ne considérons pas Temer comme le président élu.*

Q. *Il n'y avait pas de dialogue entre la CUT et le gouvernement Temer ?*

R. *Non, il n'y en avait pas, mais avec Bolsonaro il y aura un dialogue car lui il a été élu.*

Q. *Mais en novembre à Curitiba, vous avez dit que vous ne reconnaissiez pas Bolsonaro comme président de la République ?*

R. *C'est une opportunité que vous me donnez de faire la clarté sur cette question. Je pense que Bolsonaro a été élu avec des propositions qui ont trompé la population qui a voté pour lui, dont beaucoup de travailleurs, je n'ai pas de doute là-dessus. Mais il a été élu, alors nous allons le traiter comme le président de la République et nous allons représenter les travailleurs. La vidéo que j'ai enregistrée à Curitiba a été un instant malheureux. J'ai dit des choses que je ne pense pas. Vous savez pourquoi ? Parce que je dois défendre les travailleurs indépendamment de ce que nous pensons de Bolsonaro. Si un mouvement syndical ne représentait pas les travailleurs devant le gouvernement Bolsonaro, d'autres le feraient, et les travailleurs resteraient sans protection. Je dis donc aux travailleurs qu'ils ne resteront pas seuls et qu'ils auront la CUT à leurs côtés pour les protéger indépendamment du fait qu'ils aient voté ou non pour Bolsonaro ou pour quelque autre candidat. (...) Il n'y a pas de forme précise de dialogue avec le gouvernement. Nous allons le construire, la proposition de la CUT c'est qu'il y ait une grande rencontre nationale de la classe des travailleurs, dès le début de l'année, avec les représentants de toutes les centrales. De là nous tirerons une plateforme revendicative commune des travailleurs pour aller négocier avec le gouvernement élu. Une plateforme qui ne parlera pas du retrait des droits, mais du maintien de la retraite, telle qu'elle est aujourd'hui, qui ne parlera pas de privatisation. Nous proposerons une table de négociation permanente dans la fonction publique, et nous voulons la développer dans le secteur privé. Nous ne*

voulons pas dire par avance ce que le gouvernement va faire, nous allons proposer un processus de représentation des travailleurs. Si le gouvernement choisi ou non de nous prendre comme interlocuteurs, c'est une décision qui sera la sienne. Nous nous proposons pour être cet interlocuteur.

Q. *Il y aura des propositions sur la réforme des retraites dans cette plateforme ?*

R. (...) *Ce n'est pas encore formalisé, mais il devra y avoir des propositions pour une retraite adaptée au moment que nous vivons. (...)*

Q. *Au-delà des retraites, dans quels autres domaines défendez-vous que la CUT doive faire des propositions ?*

R. *Pour tous les thèmes d'intérêt national. Nous allons proposer une réforme fiscale, nous allons faire des propositions relatives à l'économie. (...)*

Même s'il récusé le lien qu'il y a entre le PT et la CUT, Freitas parle de la nécessité de constituer un « front démocratique », comme le fait la direction du PT, c'est-à-dire de s'opposer au front unique ouvrier. En effet le pendant de la politique d'appel à la concertation avec le gouvernement, de la formulation de propositions, de prise en compte des « réalités » pour adapter la retraite à l'époque, c'est le combat pour la « démocratie », avec toutes les personnalités qui le veulent, surtout s'ils représentent la bourgeoisie. Voilà la raison pour laquelle le gouvernement a pu avancer, malgré le sens ouvertement anti-ouvrier de sa politique, sans qu'une réaction réelle soit enregistrée. La direction de la CUT a appelé avec les autres directions à une « assemblée nationale » le 20 février à 10 heures à São Paulo pour décider du mouvement. Mais dans le même temps, des rassemblements sont prévus dans tout le pays. Cette « assemblée nationale » ressemble fortement à la rencontre des directions bureaucratiques dans le cadre d'une journée d'action et de meetings dans tout le pays. Quelles seront les suites ?

Depuis qu'il a félicité Bolsonaro pour sa victoire, Haddad, le candidat du PT, n'est plus très loquace. Haddad a certes rendu visite au prisonnier Lula, mais cela reste un hommage formel puisque le PT demeure sur la position de la lutte sur le terrain judiciaire, terrain perdu d'avance. En effet, la justice a d'ores et déjà annoncé son plein soutien au gouvernement par la voix de son plus haut magistrat, président du tribunal suprême, qui proposait un pacte entre les trois pouvoirs pour prendre à bras le corps les différents problèmes du Brésil afin d'assurer une sécurité juridique au gouvernement Bolsonaro.

Le respect des institutions, du gouvernement, au nom de la démocratie, fait ressortir tout ce que la politique de la direction du PT et de la CUT avait de déclamatoire lors de la campagne électorale ; et maintenant, Bolsonaro est l'élu du peuple légitimé par les directions syndicales et celle du PT. On veut même « connaître ses intentions » (comme si elles n'étaient pas connues !) voire soutenir ses décisions si elles sont bonnes, et s'opposer aux mauvaises sans faire de procès d'intention, comme le dit Freitas lui-même. Comme s'il pouvait sortir une « bonne décision » d'un tel gouvernement !

S'organiser pour imposer la rupture aux organisations ouvrières, à commencer par la direction de la CUT

Ouvrir une perspective politique aux masses dans ces conditions, c'est d'abord lutter pour que les organisations du mouvement ouvrier rompent leur soutien au gouvernement. La direction de la CUT doit cesser de faire comme si le gouvernement Bolsonaro était un gouvernement « normal ». Prolongeant et amplifiant l'offensive bonapartiste initiée par Temer, reprenant et élargissant son programme, un programme totalement anti-ouvrier, le gouvernement Bolsonaro n'est pas un « interlocuteur démocratique ». La direction de la CUT doit cesser immédiatement d'accorder sa caution au gouvernement le plus réactionnaire depuis la dictature militaire, caution qui prend la forme de la proposition d'un dialogue social (dont Bolsonaro ne se donne d'ailleurs même pas la peine).

La direction de la CUT ne doit pas organiser des rencontres pour faire des propositions à un tel gouvernement entièrement structuré pour s'en prendre aux intérêts ouvriers. La direction de la CUT doit préparer les travailleurs à la résistance en caractérisant le gouvernement et sa politique pour ce qu'ils sont, et arrêter de nier la réalité en échafaudant des thèses alambiquées pour justifier sa passivité face à celui-ci. S'il faut réunir les travailleurs, c'est pour les préparer à se défendre contre l'agression politique qu'ils subissent, notamment en prenant position sur la question de la réforme des retraites : bas les pattes devant les retraites !

C'est au sein des organisations ouvrières, en particulier des syndicats, que le combat doit être mené pour dégager l'organisation syndicale de la politique de collaboration de

classe, pour ouvrir une perspective de combat, c'est à-dire la rupture avec le gouvernement. C'est aussi dans le PT, et accessoirement dans le PSOL, que ce combat doit être mené pour la rupture de la ligne de « front démocratique ». La défense des droits démocratiques ne peut être menée réellement que par le prolétariat et le mouvement ouvrier : la bourgeoisie est dans les bras de Bolsonaro. Seul le mouvement ouvrier est à même de mener le combat effectif pour les droits d'organisation, pour la défense des femmes travailleuses, pour la défense des paysans sans terre, des peuples amérindiens menacés par les latifundiaires, des sans toits, des habitants des favelas menacés par la misère et les exactions des gangs comme celles de la police. Dans ce combat pour ces revendications, il pourra entraîner une fraction de la petite bourgeoisie qui est pour le moment sous le charme des promesses démagogiques de Bolsonaro par peur de tomber dans la pauvreté. Ce n'est pas en renonçant aux revendications ouvrières, sous prétexte d'alliance, qu'il peut y avoir ralliement de la petite bourgeoisie. Au contraire, cela ne peut qu'inciter les représentants de la bourgeoisie à faire reculer, de capitulation en capitulation, les dirigeants du mouvement ouvrier, et ouvrir tout à fait la possibilité d'une dictature. La ligne du « front démocratique » est une réelle menace pour le PT, la CUT comme organisations ouvrières. Assurer la défense des organisations ouvrières, c'est aussi une raison fondamentale pour rompre avec la bourgeoisie et le gouvernement Bolsonaro.

Le 22 février 2019



Le Venezuela et sa population face à la tentative de coup d'État préparée depuis Washington

L'opération Guaidó, une opération intégrant un vaste plan impérialiste

Rarement une opération impérialiste n'aura eu un caractère aussi grossier et ne s'est aussi peu préoccupée de se dissimuler, du moins depuis la soit disant recherche d'armes de « destruction massive » en Irak. L'administration Trump fait ressurgir les mêmes méthodes des faucons et « néo-cons » de l'époque de Bush et Cheney.

Après la proclamation du 23 janvier de Guaidó, dont le long article du *Monde* du 22 février nous rappelle qu'elle a été préparée depuis des mois en totale symbiose entre les services de la Maison Blanche, c'est la provocation du 23 février (arrive de l'aide « humanitaire » à la frontière), qui a été organisée, comme étape dans une escalade pour installer des représentants dociles à la tête du Venezuela. Les éléments de langage « démocratie », et maintenant « humanitaire », sont répétés à l'envi. Évidemment, rien de tout cela ne constitue une préoccupation pour l'administration Trump ou l'opposition vénézuélienne. En fait d'opération « humanitaire », il faut revenir sur les mesures prises dès le 23 janvier : au moment où Guaidó s'autoproclamait président, Trump annonçait de nouvelles mesures de rétorsion économiques contre le pays, notamment sa compagnie pétrolière, PSDVA, et sa filiale implantée aux États-Unis, Citgo, à savoir le gel de tous les avoirs de ces deux entreprises aux États-Unis. L'effet de ces mesures a été immédiat : une chute des ventes de pétrole vénézuélien de 40 % et le gel de 7 milliards de dollars. Qu'est-ce-que cela signifie ? Une nouvelle aggravation de la crise pour les masses, des difficultés encore plus grandes pour obtenir des denrées alimentaires ou des médicaments, alors qu'une écrasante majorité de la population ne peut se nourrir sans avoir recours à l'aide alimentaire, déjà insuffisante, distribuée par le gouvernement.

Dans le même temps, un show a été organisé à la frontière avec la Colombie. Concerts, intervention de *US Aid*, représentant direct du gouvernement des États-Unis, tout en sachant qu'il ne pouvait être question de franchir la frontière sans l'autorisation du gouvernement et de ses forces armées. Même la peu regardante Croix rouge s'est refusée à participer à une telle opération, qui en réalité relève de la pure et simple provocation, et dont les objectifs sont seulement politiques.

Dès le soir du 23, Guaidó en a appelé à de nouvelles mesures et dit qu'il fallait envisager tous les moyens. En l'occurrence, les rapports politiques semblent encore empêcher une véritable intervention militaire immédiate. Les pays de l'OEA (Organisation des États américains), ceux de l'Union européenne, pourtant ralliés à Guaidó, ne sont pas prêts à accepter une intervention armée. Mais à la suite de la rencontre du groupe de Lima, les présidents de la Colombie et du Chili donnant le ton, la mesure de gel

des avoirs de PSDVA est élargie à de nombreux pays latino-américains.

Guaidó s'est ensuite lancé dans une tournée latino-américaine, rencontrant notamment Bolsonaro puis Macri. Cela éclaire d'une façon qui serait risible si elle n'était tragique le sens de l'intervention « humanitaire », puisqu'il s'agit d'assécher toute possibilité pour le gouvernement de Maduro de se financer. Il s'agit donc bien d'une opération impérialiste, dont le but est de faire rendre le pouvoir par Maduro par une sorte de siège à l'échelle du pays, afin de permettre à l'impérialisme de reprendre le contrôle général de l'économie de ce pays, de faire disparaître toutes les entraves à l'exploitation directe des immenses réserves pétrolières et minérales du Venezuela. Il s'agit aussi de faire disparaître un gouvernement honni par la Maison-Blanche depuis vingt ans, et de continuer à faire pression sur les pays qui sont entrés en relation avec ce dernier depuis, notamment Cuba.

Face à une telle opération, nous devons prendre position. Trotsky nous l'explique :

*« Je prendrai l'exemple le plus simple et le plus évident. Il règne aujourd'hui au Brésil un régime semi-fasciste qu'aucun révolutionnaire ne peut considérer sans haine. Supposons cependant que, demain, l'Angleterre entre dans un conflit militaire avec le Brésil. Je vous le demande : de quel côté sera la classe ouvrière ? Je répondrai pour ma part que, dans ce cas, je serai du côté du Brésil « fasciste » contre l'Angleterre « démocratique ». Pourquoi ? Parce que, dans le conflit qui les opposerait, ce n'est pas de démocratie ou de fascisme qu'il s'agirait. Si l'Angleterre gagnait, elle installerait à Rio de Janeiro un autre fasciste, et enchaînerait doublement le Brésil. Si au contraire le Brésil l'emportait, cela pourrait donner un élan considérable à la conscience démocratique et nationale de ce pays et conduire au renversement de la dictature de Vargas. La défaite de l'Angleterre porterait en même temps un coup à l'impérialisme britannique et donnerait un élan au mouvement révolutionnaire du prolétariat anglais. Réellement, il faut n'avoir rien dans la tête pour réduire les antagonismes mondiaux et les conflits militaires à la lutte entre fascisme et démocratie. Il faut apprendre à distinguer sous tous leurs masques les exploités, les esclavagistes et les voleurs ! » (L. Trotsky, *La Lutte anti-impérialiste, entretien avec Matteo Fossa*, 23 septembre 1938)*

C'est ce point de vue qu'avait adopté notre déclaration (voir dans ce numéro de *CPS*). La défense du Venezuela face à l'offensive à la fois putschiste et impérialiste signifie concrètement combattre contre son propre gouvernement, quand celui-ci participe ouvertement à l'opération, comme c'est le cas du gouvernement Macron, dans la continuité de sa politique impérialiste.

L'opération en cours au Venezuela est donc à mettre dans la lignée des différentes tentatives qui ont eu lieu depuis la prise du pouvoir par Chávez, à commencer par le coup d'État manqué de 2002, ou encore la « grève » du patronat, sorte de grève de la production en 2004. Jamais l'opposition au régime de Chávez et de Maduro n'a été autre chose que le relais de l'impérialisme dans la politique locale. Mais aujourd'hui, les sanctions américaines, surtout si elles sont encore élargies, menacent de provoquer une véritable famine dans le pays. La fermeture des frontières liées à la tentative de faire rentrer la prétendue aide humanitaire dans le pays sont aussi une catastrophe, pour ceux qui tentent d'aller chercher un peu d'approvisionnement, en Colombie par exemple. Enfin, il

faut noter que selon les différentes estimations, il y aurait à peu près trois millions de Vénézuéliens dans les pays voisins d'Amérique du Sud : ils y ont fui la misère et la pénurie. Mal accueillis et exploités, ils fournissent néanmoins des devises qui permettent à leur famille restée au Venezuela de se nourrir.

La fermeture de la frontière et les rétorsions prises par les États-Unis et les pays voisins sont donc bien une menace pour la population (l'administration Trump évalue elle-même le coût pour le régime vénézuélien des nouvelles sanctions à 11 milliards de dollars). Une exigence pour lutter contre la tentative de coup d'État, est aussi d'exiger la levée immédiate des sanctions imposées par l'impérialisme américain.

Le gouvernement Maduro peut-il vraiment défendre le Venezuela et la population du pays ?

En réalité, le gouvernement Maduro, gouvernement bonapartiste, vivant sur la rente pétrolière, appuyé sur une fraction de la bourgeoisie et sur l'armée, a cherché pendant quelques années à s'appuyer sur les masses pauvres en les soumettant à ses propres objectifs pour promouvoir sa propre politique face au patronat local, face à l'impérialisme. Il a cependant assis son régime autoritaire grâce à la manne pétrolière, sans s'en prendre véritablement au droit de propriété. Toutes les nationalisations se sont faites avec indemnité, la réforme agraire fut extrêmement limitée. Il a surtout constitué, sous la formule de « socialisme du XXI^e siècle », une bureaucratie, une bourgeoisie rentière, comprador. La redistribution *a minima* pour entretenir la mobilisation des masses s'est trouvée diminuée, voire anéantie pas la terrible crise économique qui frappe le Venezuela et dont le gouvernement est lui-même largement responsable. Le manque d'investissement a fait baisser régulièrement la production pétrolière, tandis que la politique monétaire d'arrimage au dollar défavorisait toute production locale et générant finalement une hyperinflation dont les chiffres dépassent l'entendement. Cette situation s'est encore aggravée lors de la baisse des cours du pétrole et avec les sanctions américaines, qui bloquent les rentrées d'argent dans le budget de l'État. La réalité est aujourd'hui que la valeur réelle du salaire minimum est de 6 dollars, tandis que pour tous les produits de consommation le Venezuela est dépendant des importations. La population est ruinée ; elle ne tient que par les distributions organisées par le régime, mais ce dernier perd chaque jour un peu plus ses moyens financiers. C'est la raison pour laquelle une véritable catastrophe se profile, notamment du fait des sanctions de l'administration Trump.

Le gouvernement de Maduro n'a pourtant jusqu'à maintenant jamais failli dans le paiement de la dette extérieure. Il a ouvert les zones minières et pétrolifères de l'Orénoque aux capitaux étrangers, réprimé les émeutes de la faim, limité l'augmentation des salaires, lutté contre les grèves dans le secteur de la santé, ou encore, durant le mois de février, envoyé ses nervis s'attaquer à la manifestation des professeurs d'universités. Il a d'ailleurs manifestement perdu le soutien des quartiers pauvres, dont

une partie de la population a cherché à manifester aux côtés de l'opposition en janvier. Le régime fait régner la terreur au moyen de forces supplétives, et a réussi à se maintenir au pouvoir durant l'été 2017 par la manœuvre de l'élection d'une assemblée constituante, selon un mode de scrutin, semi-corporatiste, qui lui assurait quoiqu'il arrive la victoire, et sans participation de l'opposition.

Le gouvernement de Maduro défend ses propres intérêts de classe, appuyé sur l'étroite base de l'armée qui possède une partie des ressources pétrolières et dont le rôle depuis le début de la crise s'est toujours accru, la distribution des rares denrées ayant été confiée à la supervision d'officiers supérieurs. Les forces de répression qui s'exercent sur l'opposition pro-impérialiste le font tout autant contre les pauvres affamés ou les travailleurs lorsqu'ils essaient de lutter pour la défense de leur salaire. Depuis des mois, le gouvernement chaviste mène une bataille intense contre les tentatives de constitution de syndicats, en annulant ou suspendant les élections internes aux syndicats lorsqu'elles sont susceptible de donner des résultats qui lui seraient défavorables. Cette opposition sourde est tue par la grande presse, mais elle existe (au mois de novembre dernier, s'est constituée une intersyndicale dans le cadre de la lutte contre les nouvelles conventions collectives).

Le gouvernement Maduro ne peut tolérer une intervention directe du prolétariat qu'il cherche à maintenir sous sa coupe. Il est vrai que cela fait un point d'accord entre l'opposition et Maduro : point d'issue à la crise sans faire payer les masses. Maduro le fait actuellement par la dévaluation monétaire. Pour autant, le support du régime, l'armée elle-même, est partagée et de plus en plus tiraillée par la situation, d'une part les menaces et les propositions d'amnistie maniées par les États-Unis et leurs pantins de l'opposition, mais surtout parce que dans l'armée, il y a d'une part les officiers supérieurs qui ont réussi à se ménager une situation favorable en relation avec la place de l'armée dans le pays, et d'autre part la masse des soldats, qui eux souffrent de la faim et de la pénurie, de la même manière que le reste de la population. Jusqu'à quand ces derniers obéiront-ils ? Il est vrai cependant que les menaces d'intervention militaire de l'impérialisme ont plutôt tendance à renforcer la cohésion militaire.

S'il s'agit de défendre le Venezuela contre l'opération impérialiste, il ne s'agit pas de défendre le gouvernement Maduro lui-même, dont la politique a été à l'origine des conditions qui ont permis cette nouvelle offensive impérialiste au Venezuela. La défense des travailleurs

vénézuéliens face à l'intervention impérialiste ne peut être assurée que par les travailleurs eux-mêmes, amenés qu'ils sont à devoir affronter le gouvernement Maduro dans leur lutte quotidienne pour leur propre survie.

Pour l'indépendance de classe

Le combat politique pour le prolétariat vénézuélien est donc difficile : d'une part, il doit combattre la politique impérialiste, qui par les sanctions aggrave la situation des masses ; le plan politique de Guaidó est un plan de privatisations générales (afin de remettre les entreprises nationales dans les mains du capital généralement provenant des États-Unis) et d'ajustements structurels. Ce qui revient à faire payer aux masses la crise. D'autre part, il ne peut que s'affronter à Maduro, qui soumet les organisations ouvrières à sa politique, une politique capitaliste qui fait payer les masses, par la dévaluation massive de la monnaie, donc des salaires.

Le 26 février, des représentants syndicaux se sont réunis dans le cadre de l'intersyndicale qui s'était formée en novembre. La majorité bureaucratique a décidé d'engager les organisations syndicales dans le soutien à Guaidó. Cette position est tout à fait fautive. Elle enchaîne le prolétariat au char des intérêts pro-impérialistes. En effet, le prolétariat ne peut combattre pour ses propres intérêts s'il se soumet à l'une ou à l'autre des fractions bourgeoises en lutte pour le pouvoir et le contrôle de la rente pétrolière. Ce serait un piège mortifère. Il ne peut y avoir de salut que dans l'indépendance de classe, donc dans la lutte pour que les organisations syndicales défendent les intérêts des seuls travailleurs, sur un programme de gouvernement de front unique des

organisations ouvrières, de contrôle de la production, de la distribution, et dans le cadre des États unis socialistes d'Amérique latine afin de répondre aux manques de l'économie nationale.

De même, les tentatives de médiations entre les deux fractions bourgeoises se font sur un terrain de conciliation et de partage des intérêts entre elles. L'initiative en revient au pape lui-même, tout en ayant recueilli, derrière Noam Chomsky, le soutien d'intellectuels et de représentants d'organisations du mouvement ouvrier dans le monde entier. Elle aussi obtient le soutien d'une partie des gouvernements européens, et la médiation pourrait être assurée par les chefs d'État dits « progressistes » d'Amérique latine, López Obrador et Tabaré Vázquez, respectivement présidents du Mexique et de l'Uruguay. En réalité, il s'agit par ce biais de faire pression sur le gouvernement Maduro, dans la mesure où il n'est pas envisageable à ce stade pour l'impérialisme américain de se lancer dans une opération militaire. Cette médiation est donc une prolongation de la pression impérialiste pour installer un gouvernement à sa main au Venezuela : elle peut être amenée à jouer un rôle de plus en plus important dans les jours à venir, surtout si la situation reste bloquée ; mais elle ne peut représenter une issue pour les travailleurs du Venezuela.

Le 4 mars 2019



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 EUROS)

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. - 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Site web : <http://socialisme.free.fr> ★ e-mail : socialisme@free.fr

Prenez contact ! A.E.P.S. 1bis, Rue GUTENBERG, 93100 MONTREUIL, <http://socialisme.free.fr>

Directeur de la publication : Roland MICHEL -- Commission paritaire n°67187 -- n°ISSN: 0763790X -- Imprimerie spéciale